

UNIVERSITÉ DE OUGADOUGOU

FACULTÉ DES LANGUES,  
DES LETTRES, DES ARTS ET DES  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE



MÉMOIRE DE MAÎTRISE

Thème :

# **LES MIGRATIONS FÉMININES : CAS DES KIBSI A OUGADOUGOU**

Présenté et soutenu par :

**TASSEMBEDO Yolande Noélie**

Sous la direction de :

**M. YARO Yacouba**

Chercheur à l'Unité d'Enseignement et  
de Recherche en Démographie (UERD)

**M. COMPAORE Georges**

Maître-assistant au département de  
Géographie

*Décembre 1995*

## **REMERCIEMENTS**

Pour la réalisation de ce document nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont soutenu et sans lesquels ce mémoire n'aurait abouti

Nos remerciements à :

Monsieur **YARO Yacouba**, notre directeur de mémoire pour sa disponibilité, sa compréhension, ses conseils et ses encouragements qui nous ont été d'un apport inestimable

Monsieur **COMPAORE Georges**, Maître Assistant au département de Géographie pour ses conseils

Monsieur **OUATTARA Ardjouma** à L' IRSSH

A tous les enseignants du département de Géographie pour leur encadrement durant notre cursus universitaire

Monsieur **BOUGOUMA Boniface**, pour nous avoir prodigué des conseils, et malgré ses occupations n'a ménagé aucun effort pour la saisie du document

Notre gratitude à madame **BOEGLI Josette**, fondatrice de la "Maison du Coeur", qui nous a permis de pénétrer avec une grande facilité le milieu Kibga

Au personnel de l'UERD et à toutes les personnes qui par leurs diverses contributions ont oeuvré à la réalisation de ce présent mémoire

## **DÉDICACE**

Je dédie ce travail

*A ma mère,*

*A mon père,*

*A ma grand-mère Marie -Denise.*

**M. BASSINGA D. René, "mon père adoptif". Est si grande ma reconnaissance que je ne trouve pas les mots pour te le signifier. Ce travail est aussi le tien.**

# SOMMAIRE

RESUME	1
INTRODUCTION	3
I - LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	7
II - LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN	7
A - PLAN DE SONDAGE	7
B - METHODES D'APPROCHE	8
C - CONDITIONS DE REALISATION	12
D - TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DE L'ENQUETE	13
E - EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNEES	14
Première partie : L'ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTES	15
Chapitre 1 - LES ZONES DE DEPART DES MIGRANTES	16
I - CONDITIONS PHYSIQUES DU MILIEU D'ORIGINE DES KIBSI	19
II - CONDITIONS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES	20
III - CONDITIONS ECONOMIQUES	23
Chapitre 2 - OUAGADOUGOU, TERRE D'ACCUEIL PRIVILEGIEE DES MIGRANTES	
KIBSI	24
I - FACTEURS FAVORABLES	24
II - IDENTITE DE LA MIGRANTE KIBGA	27
A - TYPOLOGIE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES	27
DEFINITIONS	27
a - Les mouvements internes	27
b - Les migrations internationales	32
B - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES MIGRANTES	40
1 - L'âge à la migration	40
2 - Le statut matrimonial	41
3 - La naissance des enfants	42
C - COMMENT SE FAIT LA MIGRATION	42
1 - La décision de migrer	42
2 - Le cheminement migratoire.	45
3 - Les moyens du voyage	45
4 - Les difficultés pour migrer.	46
III - LES MOTIVATIONS DES KIBSI A LA MIGRATION COMME STRATEGIE DE SURVIE	47
A - LES MOTIVATIONS LIEES AUX CONDITIONS NATURELLES	48
B - LES RAISONS SOCIOLOGIQUES	50
C - LES RAISONS ECONOMIQUES	52

<b>2° PARTIE : L'INSERTION DES MIGRANTES KIBSI A OUAGADOUGOU</b>	<b>54</b>
<b>Chapitre 1 - LE PROCESSUS D'INSERTION</b>	<b>55</b>
<b>I - L'INSERTION SOCIALE</b>	<b>55</b>
<b>A - L'ACCUEIL</b>	<b>55</b>
<b>B - L'HEBERGEMENT</b>	<b>56</b>
<b>II - L'INSERTION ECONOMIQUE</b>	<b>57</b>
<b>A - LA RECHERCHE DU TRAVAIL</b>	<b>57</b>
<b>B - LES ACTIVITES</b>	<b>58</b>
<b>C - LES SALAIRES</b>	<b>61</b>
1 - Les dépenses	62
2 - Lépargne : une préparation pour le retour au village	63
<b>III - L'INSERTION CULTURELLE</b>	<b>63</b>
<b>Chapitre 2 - LES RELATIONS SOCIALES ENTRETENUES PAR LES KIBSI</b>	<b>72</b>
<b>I - LES RELATIONS SOCIALES EN MILIEU URBAIN</b>	<b>72</b>
<b>A - LES RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES AUTOCHTONES</b>	<b>72</b>
1 - Les rapports avec les employeurs	72
2 - Les relations avec les autres.	74
3 - La face cachée de leurs relations avec les autres	74
<b>B - LA SOLIDARITE ENTRE KIBSI</b>	<b>76</b>
<b>II - LES RELATIONS AVEC LE MILIEU D'ORIGINE</b>	<b>78</b>
<b>A - L'ENVOI DES BIENS</b>	<b>79</b>
<b>B - LES MIGRATIONS - RETOUR</b>	<b>79</b>
<b>3° PARTIE : CONSEQUENCES DE LA MIGRATION SUR LES KIBSI</b>	<b>83</b>
<b>Chapitre 1 - IMPACT DE LA MIGRATION SUR L'EVOLUTION DES COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES DES KIBSI</b>	<b>84</b>
<b>I - INFLUENCE DE LA MIGRATION SUR LA FECONDITE</b>	<b>84</b>
<b>II - INFLUENCE DE LA MIGRATION SUR LA NUPTIALITE</b>	<b>87</b>
<b>Chapitre 2 - CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET SOCIO-CULTURELLES</b>	<b>91</b>
<b>I - CONSEQUENCES ECONOMIQUES</b>	<b>91</b>
<b>II - CONSEQUENCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET CULTURELLE</b>	<b>92</b>
<b>Chapitre 3 - PERSPECTIVES ET SITUATION A VENIR DES MIGRATIONS KIBSI</b>	<b>94</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>96</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>98</b>
<b>ANNEXES</b>	

# SOMMAIRE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Migration interne en 1975 et 1985	28
Tableau 2 - Répartition des migrants internes selon l'âge et le sexe en 1991	29
Tableau 3 - Statut migratoire de la population totale née avant décembre 1985 selon le sexe - Burkina Faso 1991	31
Tableau 4 - Migrations internationales en 1975 et 1985	33
Tableau 5 - Répartition des émigrations selon le sexe et l'âge pour la période 1985 - 1991	34
Tableau 6 - Répartition des émigrés selon le sexe et le milieu d'origine	35
Tableau 7- Situation matrimoniale des migrants par rapport à celle de la population résidente totale	35
Tableau 8 - Répartition par âge et sexe des immigrants en 1985	37
Tableau 9 - Immigrations - Burkina Faso 1991	38
Tableau 10 - Origine des migrants de l'étranger (en %)	38
Tableau 11 - Répartition des immigrants étrangers	39
Tableau 12 - Répartition par âge des migrants Kibsi	40
Tableau 13 - Répartition des Kibsi selon le statut matrimonial	41
Tableau 14 - Répartition des femmes selon le nombre d'enfants	42
Tableau 15 - Attitude des anciennes émigrées face à d'éventuelles migrantes	44
Tableau 16 - Répartition des Kibsi selon leurs motivations	48
Tableau 17 - Répartition des Kibsi selon le type d'activité	53
Tableau 18 - Revenu selon le type d'activité	61
Tableau 19 - Répartition des Kibsi selon le mode de soin	67
Tableau 20 - Nature des relations	72
Tableau 21 - Répartition du nombre d'enfants selon l'état matrimonial	85
Tableau 22 - Impact de la migration sur la fécondité	86
Tableau 23 - Répartition des Kibsi selon l'âge et la situation matrimoniale	88
Tableau 24 - Répartition de toutes les Kibsi selon l'âge à la première	

## SOMMAIRE DES FIGURES

Figure 1 - Carte du Burkina	9
Figure 2 - Ouagadougou - Secteurs géographiques	11
Figures 3 et 4 - Carte du Mali et carte d'itinéraire des kibsi	18
Figure 5 - Ville de Ouagadougou	26
Figure 6 - Pyramide des âges des migrations internes 1991	30
Figure 7 - Type de médecine utilisé par les kibsi	68

## **SOMMAIRE DES ANNEXES**

Annexe 1 - Questionnaire

Annexe 2 - Données statistiques de l'enquête démographique  
et de santé du Mali, 1987

# RÉSUMÉ

La pauvreté du monde rural, l'hostilité de l'environnement, la situation socio-économique de la femme kibga sont souvent évoquées pour expliquer les déplacements de cette population vers les centres urbains. Jeunes filles et femmes kibsi, d'origine généralement malienne, migrent à la recherche de conditions de vie meilleures pour leurs familles. Elles viennent à Ouagadougou et sont essentiellement employées dans les services domestiques. En ville, elles sont très souvent confrontées à de multiples difficultés, notamment aux problèmes d'insertion urbaine (sociale, économique et même culturelle). Aussi, leur séjour urbain est déterminé par l'accumulation du revenu pour la préparation du trousseau de mariage et, en second lieu, pour venir en aide à la famille restée au village. Une fois ces besoins satisfaits, elles réintègrent leur village et ce, pendant la saison pluvieuse.

Dans le premier volet l'accent est mis sur les stratégies élaborées pour migrer ainsi que les causes de cet exode.

Au niveau du second l'intérêt est porté sur l'insertion urbaine (sociale, économique et culutrelle) des migrantes kibsi.

Le dernier volet de notre étude se penche sur les mutations induites, les conséquences de ces migrations sur les kibsi.

*Mots clés : Burkina Faso, Ouagadougou, Migrations féminines, Ethnie dogon (kibga), Travail, Insertion urbaine.*

# INTRODUCTION

Le phénomène migratoire revêt une grande importance au Burkina Faso, en raison de ses répercussions économiques, sociales et politiques. Jusqu'à présent, l'attention dans les études portant sur les migrations s'est focalisée sur les hommes (Findley S, 1987). En effet, plusieurs recherches se sont intéressées aux déplacements masculins, à leurs motifs, leurs conséquences socio-économique, démographique et culturelle. Rares sont les travaux qui ont insisté sur le caractère invisible de la migration féminine. Elle n'est pas considérée comme significative, car certains ont longtemps cru que les femmes contribuent peu à la force de travail. Elles sont considérées comme des migrantes "passives" dont le sort reste tributaire des mouvements masculins (DIOP, 1987).

De récentes investigations attestent que les déplacements féminins sont aussi importants en nombre et en effets et par conséquent méritent réflexion. De nos jours, on se rend compte de la faiblesse numérique du manque d'études approfondies dans ce domaine. Cette étude va contribuer à pallier cela.

Les femmes ne sont pas seulement des migrantes "passives" mais aussi des actrices motivées par les raisons économiques.

Ainsi à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso on observe une forte immigration de femmes et de jeunes filles à la recherche d'un travail rémunérateur. Analphabète en général, cette population féminine est issue de diverses ethnies du Burkina Faso et même de certains pays voisins tels le Togo, le Ghana, le Nigéria, le Bénin et le Mali. Les Kibsi<sup>1</sup> constituent le centre d'intérêt de cette étude<sup>1</sup>.

Certaines études (OUEDRAOGO MM, 1990), ont révélé que ces migrantes appelées Kibsi (singulier : Kibga) sont essentiellement de l'ethnie dogon. Elles viennent du centre nord du Burkina et du pays dogon malien .

Le courant migratoire des kibsi se ferait de façon collective avec l'accord ou non des parents et des époux, respectivement pour les jeunes filles et

---

<sup>1</sup> Nom donné aux femmes dogon résidant à Ouagadougou. On les reconnaît à la couleur de leurs vêtements (couleurs vives) et à celle de leurs lèvres tatouées.

les femmes.

Toutefois, il n'est pas vain de supposer qu'en ville, cette population féminine vit généralement dans des conditions difficiles, notamment en ce qui concerne leur insertion sociale, économique et culturelle.

L'insertion sociale des kiksi à Ouagadougou est souvent fonction de réseaux de relations: la migrante est membre d'une communauté de parenté étendue. C'est ainsi qu'elle se retrouve au milieu des siens arrivés en ville, bien avant elle.

Quant à l'insertion économique, le motif de départ s'expliquerait par la recherche d'un travail rémunérateur dans le milieu d'accueil. Parmi les problèmes rencontrés, celui de l'emploi s'avérerait crucial dans la mesure où l'accès à un travail est indispensable pour résoudre les autres problèmes tels que le logement et l'alimentation

L'insertion culturelle passe par l'assimilation de certaines valeurs du milieu d'accueil (accès aux infrastructures urbaines : loisirs, santé, éducation, ...).

La migration féminine en milieu urbain tout comme celle des hommes pose des problèmes d'ordres économique, démographique et social.

Le milieu urbain est un milieu difficile organisé autour d'un système de valeurs cosmopolites que la migrante n'assimilera que lentement. Ainsi, les exigences de la vie urbaine l'obligent à des mutations profondes qui sont le prix de l'intégration sociale<sup>2</sup>.

## HYPOTHÈSES

Les problèmes évoqués appellent cependant un certain nombre de

---

<sup>2</sup> - OUEDRAOGO o.p. cit

questions.

En effet, ne peut-on pas supposer que l'environnement très rude du milieu d'origine des kiksi, détermine les départs de ces jeunes filles et femmes au delà des frontières ?

Les migrations kiksi vers Ouagadougou ne sont-elles pas, sans doute, dues au refus de la jeune fille de se marier ? Ou est-ce pour fuir ou échapper aux tâches assignées à la femme ?

Enfin, n'est-ce pas uniquement pour des raisons économiques ?

Les résultats de nos investigations nous amèneront à confirmer ou à infirmer les hypothèses émises ci-dessus.

### **OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Sur le plan de la recherche, ce travail voudrait être une contribution pour une meilleure connaissance des migrations, particulièrement de l'immigration féminine à Ouagadougou, où les études portant sur les mouvements migratoires vers Ouagadougou sont peu nombreuses

Cette étude se propose également :

- d'examiner les forces motrices qui sous-tendent la migration des kiksi ;
- d'examiner leur situation économique ce qui permettra d'avoir une idée sur leurs éventuelles dépenses et leur épargne ;
- d'analyser la situation sociale à travers les conditions d'accueil, d'hébergement, leur mode de vie, et enfin, le processus par lequel s'opère leur insertion à Ouagadougou ;
- de cerner enfin les caractéristiques de ces migrations, la nature des relations psycho-sociales telles que la solidarité entre elles, les relations entretenues avec les citadins, ainsi que le milieu d'origine, les incidences de leurs déplacements

aussi bien dans le milieu de départ que d'arrivée.

## **DEMARCHE METHODOLOGIQUE**

La méthodologie adoptée s'appuie essentiellement sur la recherche documentaire et l'enquête de terrain.

### **I - LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE**

Un intérêt particulier a été accordé aux ouvrages généraux de la migration<sup>3</sup>, de l'insertion des migrants en milieu urbain et aussi sur l'organisation sociale des kiksi. Cette phase bibliographique a été complétée sur le terrain par un entretien avec une association caritative dénommée "La Maison du Coeur", qui s'occupe des personnes déshéritées, singulièrement des femmes kiksi à Ouagadougou pour l'amélioration de leurs conditions de vie, notamment par l'accès facile aux soins de santé.

### **II - LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN**

#### **A - PLAN DE SONDAGE**

L'enquête prévoyait un effectif de 100 personnes. Mais compte tenu du déroulement des opérations, 50 femmes ont été enquêtées. La période de l'enquête a coïncidé avec l'approche de la saison pluvieuse et bon nombre d'entre elles sont retournées dans leur village respectif pour le travail des champs. Les femmes et les jeunes filles interrogées ont été choisies au hasard. Le seul critère d'éligibilité résidait dans la connaissance du mooré ou du français. Celles qui ne

---

<sup>3</sup> - En l'occurrence les ouvrages se rapportant aux migrations féminines.

comprenaient aucune de ces deux langues n'ont pas été retenues, et ce, pour qu'il n'y ait pas une déperdition de l'information.

## **B - METHODES D'APPROCHE**

L'étude des migrations revêt un caractère pluridisciplinaire. La présente étude sera basée sur deux approches :

- l'approche géographique,
- l'approche démographique.

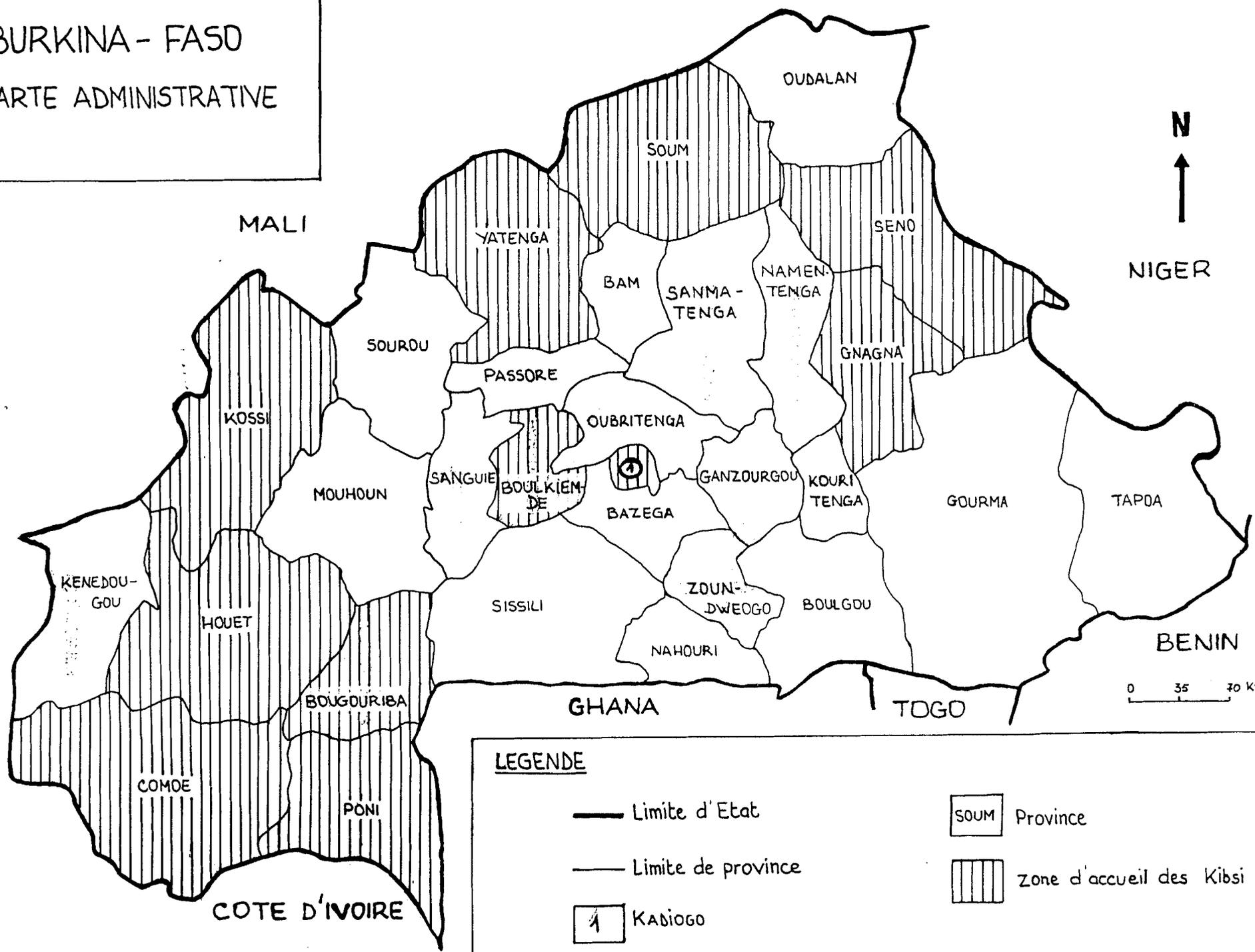
1) L'approche géographique : Notre formation de géographe nous amène à privilégier cet aspect de la recherche à savoir les déplacements de population dans l'espace.

Sur l'ensemble du territoire, on retrouve les kibsi, de tout sexe dans onze provinces d'après l'enquête démographique de 1991 effectuée par l'INSD. Il s'agit :

- du Yatenga où l'on a dénombré 8 111 kibsi. Dans le Yatenga urbain ils sont estimés à 245 ;
- de la Kossi : 3 910 ;
- de la Comoé : 605 ;
- du Houet : 384 ;
- de la Gnagna : 352 ;
- du Séno qui regroupe 336 kibsi;
- de la Bougouriba qui compte 250 ;
- du Kadiogo : 221 ;
- du Soum : 86 ;
- du Boulkiemdé : 52 ;
- du Poni : 46.

Fig 1

# BURKINA - FASO CARTE ADMINISTRATIVE



0 35 70 Km.

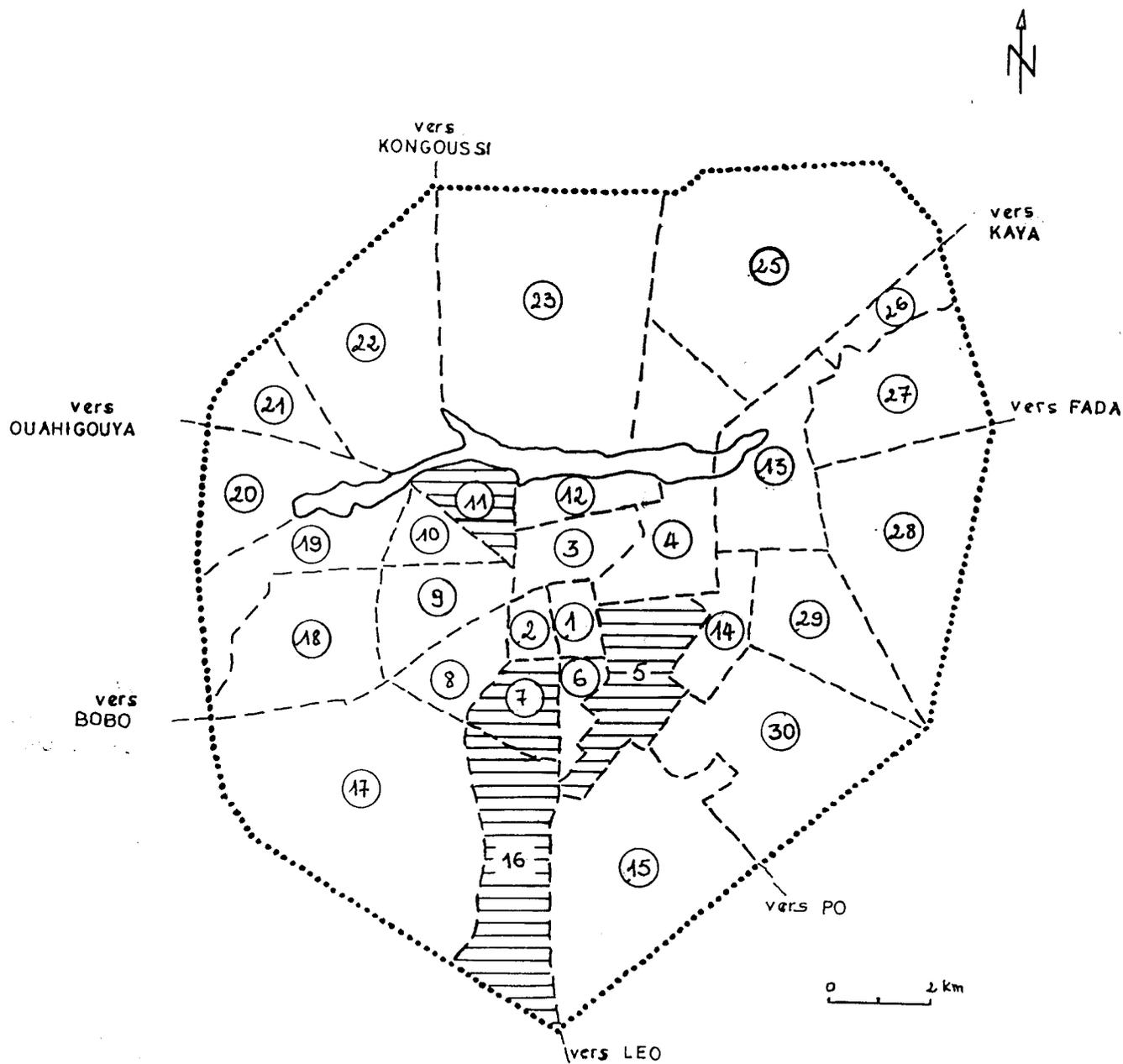
### LEGENDE

- Limite d'Etat
- Limite de province
- ☐ KADIOGO
- ☐ SOUM Province
- ☐ Zone d'accueil des Kibis

Dans notre zone d'étude, c'est à dire la province du Kadiogo, elles habitent les secteurs suivants (d'après nos investigations) :

- 12 constitué des quartiers Dapoya et Nemdin,
- 16 (quartier Cissin),
- 7 (Samandin),
- 4 (Koulouba),
- 5 (Tiedpalgho et Zangouetin),
- 6 (Kamsoaghin),
- 10 (Nonsin),
- 11 (Ouidi).

Les secteurs 11,16,7 et 5 ont été retenus comme zones d'étude en raison des effectifs importants de Kibsi et par la facilité d'entretien.



LEGENDE

3 secteur

secteur enquêté

..... Limite de la ville

----- Limite de secteur

retenu d'eau

2) L'approche démographique : Pour appréhender cet aspect démographique, nous avons eu recours à l'analyse des variables démographiques telles l'âge à la première migration, l'état matrimonial de ces femmes et le nombre d'enfants.

Ainsi sur l'espace burkinabè, l'enquête de 1991 a révélé l'existence de 14 448 kiksi avec seulement 221 pour Ouagadougou. Ils constituent un groupe minoritaire avec 0,1 % par rapport à la population totale du Burkina. Les femmes sont au nombre de 7 078, presque la moitié de l'effectif total, ce qui traduit une migration féminine notable.

### **C - CONDITIONS DE REALISATION DU MEMOIRE**

L'enquête sur le terrain a duré deux mois, juillet et août à cause des difficultés de contact à trouver la population cible. Nous avons été aussitôt confrontée à la méfiance de ces femmes qui répugnaient à raconter leur vie et leurs projets à une inconnue. Dans certains cas il a fallu solliciter le concours des employeurs et parfois, celui des voisins de quartier pour qu'elles acceptent converser avec nous. D'autres ont même cru que nous étions de la police, cherchant ainsi des renseignements sur elles dans le but de les faire expulser .

L'entretien sur les lieux de travail n'a pas été aisé dans la mesure où le kibga ne pouvait abandonner momentanément son travail pour s'entretenir avec nous au risque de se voir réprimander par son employeur si le déjeuner n'est pas prêt.

C'est dans le souci de ne pas perturber leur travail que nous avons décidé par la suite de les enquêter à domicile à partir de 18 h 30 mn, heure à laquelle celles ci sont de retour chez elles

Pour mener à bien les enquêtes, nocturnes il nous a fallu emporter une lampe tempête parce que les Kiksi sont la plupart du temps dépourvues de moyens

d'éclairage dans certaines concessions (ex : les secteurs 16 et 11). Souvent le manque de moyens financiers est mis en avant pour expliquer l'absence d'une lampe à pétrole. Quant à notre intérêt porté vers les Kibsi nous avons quelque fois remarqué l'étonnement de certains citoyens, car selon eux "elles sont des sauvages". Ainsi des expressions du genre "ce ne sont pas des personnes, vous feriez mieux d'aller dormir que de vouloir discuter avec des "choses" étaient courantes ou encore "Elles ne méritent pas que l'on fasse attention à elles".

Lors de notre entretien avec la fondatrice de "La Maison du Coeur", nous étions prévenue de ces difficultés et du mépris que certains citoyens adoptent à l'égard des kibsi. Elle a été surnommée la "kibga blanche", parce que d'origine suisse et s'occupant tout simplement des kibsi.

Notre tâche était plus ardue du fait qu'elles mêmes s'étonnent qu'il y ait des personnes qui "daignent" enfin s'intéresser à elles.

Mais soulignons qu'avant le déroulement de l'enquête, nous avons pris soin d'établir des relations d'amitié avec des jeunes filles kibsi qui nous ont aidé à convaincre les autres.

## **D - TECHNIQUES ET INSTRUMENTS DE L'ENQUETE**

La technique d'enquête à consister en un entretien individuel. Au départ , il fut collectif mais sans grand résultat à cause d'une certaine méfiance réciproque entre elles. Alors, nous avons décidé par la suite d'isoler l'enquêtée des autres, pour plus de fiabilité dans les réponses.

L'instrument d'enquête utilisé est essentiellement le questionnaire que nous avons élaboré pour la collecte des informations nécessaires à l'étude. Une pré-enquête a été faite auprès d'une dizaine de personnes, afin d'apprécier le niveau de compréhension du questionnaire par la population cible.

Ce travail a également nécessité des enquêtes d'opinion auprès d'employeurs et de quelques personnes habitant les secteurs concernés.

Le questionnaire pour les migrantes kibsi durait parfois quarante cinq (45) minutes à une heure. Il comprend des questions fermées telles l'âge, des questions ouvertes qui laissent toute la latitude à la personne éligible de s'exprimer librement ; et enfin des questions guide dans lesquelles nous soumettons une série de réponses relatives à la question posée, au choix de l'enquêtée.

Quant aux enquêtes d'opinion auprès des autochtones, elles comprennent des questions sur les prestations de service des kibsi, sur leur cohabitation : comment l'apprécient-ils, leur comportement envers les kibsi. Et si éventuellement ils ont d'autres types de rapport avec elles.

## **E - EXPLOITATION ET ANALYSE DES DONNEES**

Un dépouillement manuel a été réalisé à partir des fiches d'enquêtes collectées sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont présentés sous forme de tableaux croisés (études simultanées de deux variables, ex: type d'activité et salaire), de tableaux à tri plat (ici une seule variable intervient, par exemple la répartition de kibsi suivant la situation matrimoniale).

Première partie :

# **L'ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTES**

## Chapitre 1 : **LES ZONES DE DEPART DES MIGRANTES**

Situé au coeur de l'Afrique Occidentale à 700 km de la mer, le Mali est le 8<sup>o</sup> pays d'Afrique par sa superficie (1 240 000 km<sup>2</sup>). Sa population estimée à 8,8 millions d'habitants en 1990 figure parmi les plus pauvres du monde avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant évalué à 300 dollars US<sup>4</sup>.

Pendant longtemps et jusqu'à nos jours, le Mali a été et demeure un pays de grands courants migratoires tant internes qu'externes<sup>5</sup>. Pays à vocation essentiellement agro-pastorale, dont près de 80 % de la population vivent en milieu rural avec pour activité principale l'agriculture et l'élevage.

Le Mali connaît également des mouvements saisonniers qui, le plus souvent, accentuent l'exode rural. En effet, pendant la saison pluvieuse, (juin-octobre) la population est pratiquement occupée à l'agriculture. Elle s'adonne à d'autres activités (construction ou réparation des cases, creusement ou réfection des puits) pendant la saison morte (novembre-mai). Cette recherche d'activités secondaires rémunératrices conduit à un mouvement d'aller-retour entre le village d'origine et d'autres localités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. On assiste donc à une relative stabilité de la population pendant la saison pluvieuse (période des cultures) et à des mouvements pendant la période sèche.

Les zones de départ sont surtout les milieux ruraux où les revenus par tête d'habitant sont très faibles. Du fait de la sécheresse, la production agricole ne parvient plus à couvrir les besoins vitaux de la famille, à payer l'impôt, à financer les cérémonies (mariages, funérailles, baptêmes). De plus, les prix agricoles sont

---

<sup>4</sup> - Ministère de la Coopération et du Développement (de quel pays ?) *Les Etats d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes : Situation économique et financière en 1991. Perspectives d'évolution en 1992.*

<sup>5</sup> - Op cit : Ministère de la Coopération et du Développement

faibles et pas suffisamment rémunérateurs. Compte tenu de ces différents facteurs, les femmes ont pris le pas sur les hommes.

D'après les résultats de l'enquête, les zones de départ des migrantes kiksi seraient les villages Dinangourou, Hombori, Koro, Mopti, Mondoro, Bani, Karakindé, Sanga, Gourti, Madougou, Niangasagou, Diougani, Douna, Douari et Sagataga<sup>6</sup> où vivent les (dogon) kiksi repliés sur eux-mêmes et répartis sur des massifs montagneux dans la falaise de Bandiagara. En retrait de la vie politique et économique nationale, cette population dont l'effectif est faible (2,5 % par rapport à la population totale résidente du Mali)<sup>7</sup>, vit dans un environnement difficile qu'elle doit maîtriser pour assurer sa survie et la perpétuation du groupe.

Le caractère répulsif des zones de départ serait une des causes multiples et variées de la migration.

---

<sup>6</sup> - Enquête de terrain 1994

<sup>7</sup> - KANTIEBO Mireille : *Travaux domestiques et activités rémunératrices des ménagères dans le district de Bamako*. CERPOD Paris 1991 64 pages.

Fig 4: CARTE D'ITINERAIRE DES KIBSI

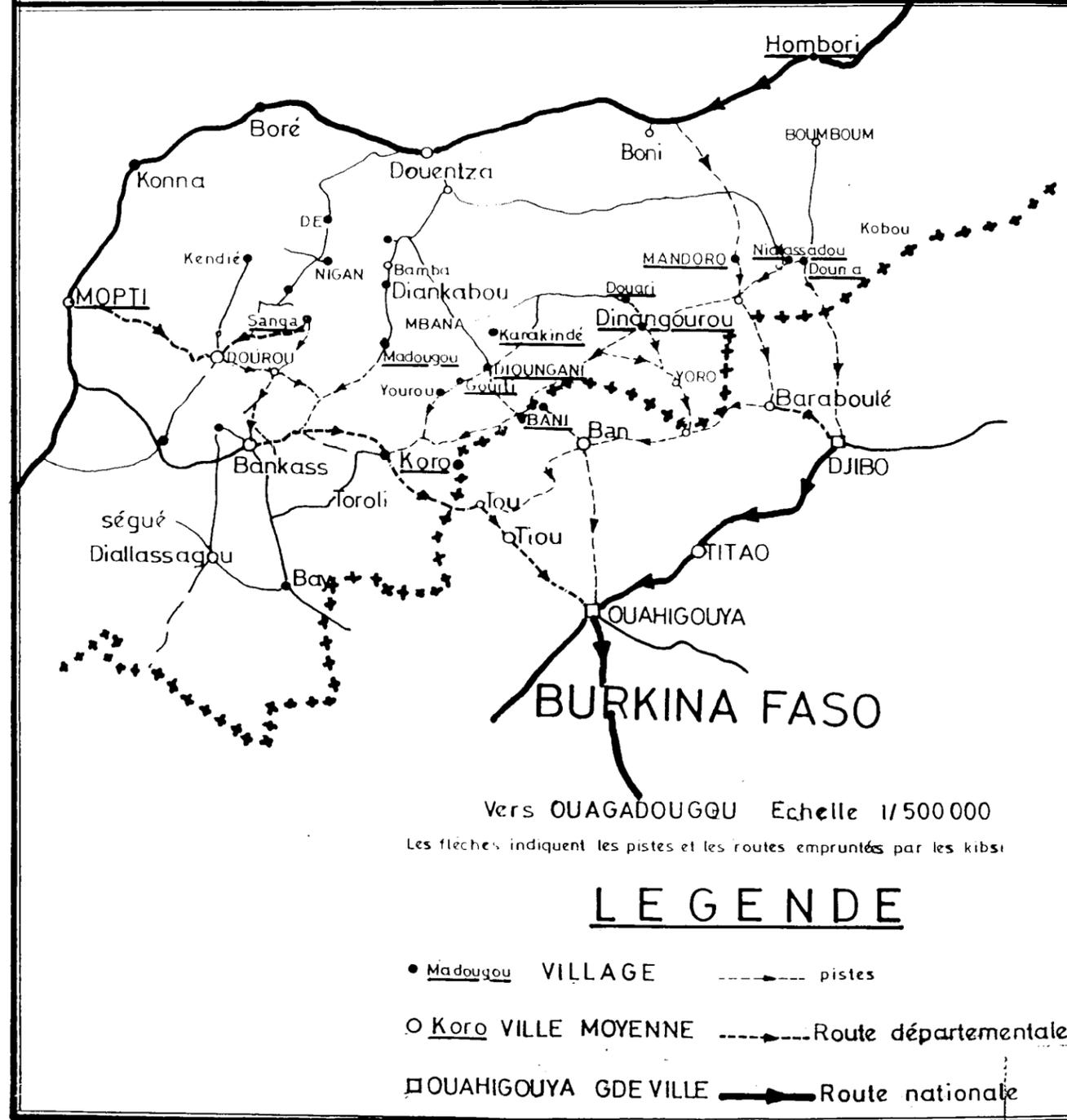
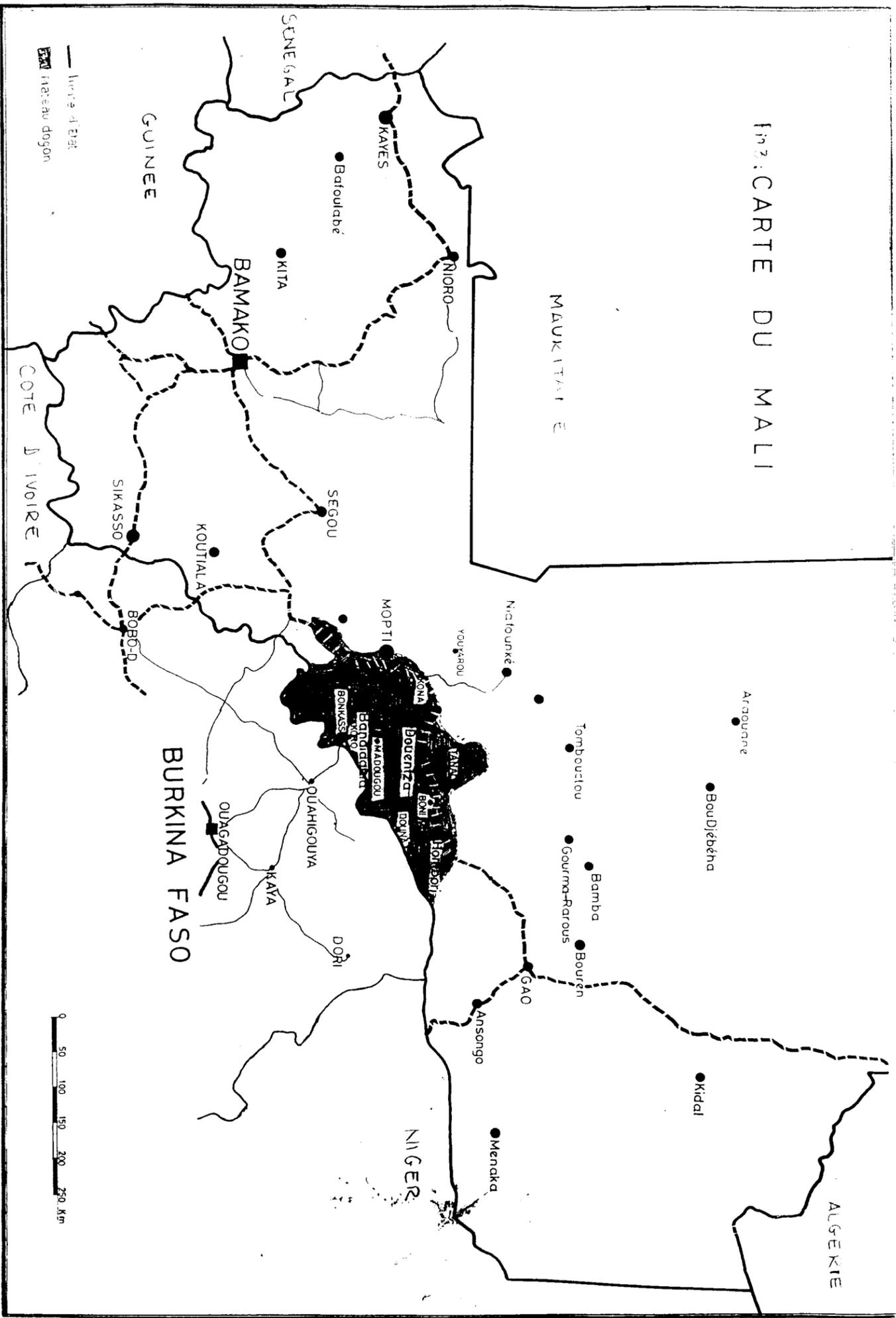


Fig 2: CARTE DU MALI



## I - CONDITIONS PHYSIQUES DU MILIEU D'ORIGINE DES KIBSI

En raison de son enclavement, de la superficie limitée des terres arables, ainsi que de la vulnérabilité du secteur agro-pastoral liée aux conditions climatiques défavorables, le Mali est confronté à d'énormes contraintes naturelles. Le pays se situe pour *la* moitié en zone saharienne, *le reste* relevant pour l'essentiel des zones sahélienne et soudano-sahélienne. Le territoire connaît un climat tropical comme celui du Burkina Faso avec également deux saisons bien tranchées : une saison sèche plus longue et une saison pluvieuse de courte durée. La faiblesse des totaux pluviométriques et l'irrégularité rendent précaires les cultures et même l'élevage. La zone soudanienne est plus abondamment et régulièrement arrosée mais n'occupe que 6 % de son sol dans l'extrême sud du pays. Le pays est caractérisé par une sécheresse devenue presque endémique et qui le frappe depuis plus de deux décennies. Du fait de cette sécheresse, la production agricole ne parvient plus à combler les besoins des populations rurales.

Sur les massifs montagneux où vivent les Kibsi, le climat se caractérise par une longue saison sèche de neuf mois (octobre-juin) au cours de laquelle les conditions deviennent quasi désertiques entre mars et mai. La pluviométrie peu élevée et très irrégulière, atteint un total annuel qui varie entre 200 et 535 mm d'eau. (Cazes M. H., 1993) Ce dernier facteur est également décisif pour l'agriculture.

Le milieu naturel très fragile engendre une dépendance alimentaire dramatique de la population Kibga. La question de l'eau constitue également le problème majeur de cette population. Au moment de la saison chaude, il est fréquent que les populations se déplacent sur plusieurs kilomètres pour aller chercher de l'eau.

Ainsi les Kibsi, agriculteurs sédentaires vivent en économie d'auto-subsistance. Ils consacrent cinq mois de l'année aux travaux des champs, ont des conditions de vie très précaires ; les cultures sont entièrement soumises aux caprices du climat, les récoltes très aléatoires.

L'auto-subsistance des Kibsi repliés sur eux-mêmes devient de plus en plus difficile, voire impossible à maintenir.

De plus, les prix agricoles sont très bas et ne génèrent pas de ressources suffisantes. Au regard de tout ceci, les kibsi qui vivent dans un environnement très difficile, rude, ont tendance à se déplacer à la recherche d'emploi surtout en saison sèche ; de tels mouvements migratoires rapportant souvent plus de revenus que la production agricole.

## II - CONDITIONS DEMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES

Compte tenu d'une fécondité élevée, 7,2 enfants/femme<sup>8</sup>, la pression démographique sur le sol entraîne une réduction de la superficie des terres arables, accentuée par une pluviométrie capricieuse. La structure par âge se caractérise par une population à majorité jeune. 43,9 % de la population a moins de 15 ans<sup>9</sup>.

La densité moyenne est de 6,2 habitants au km<sup>2</sup> mais la population rapportée à la superficie des terres arables donne une densité de près de 400 habitants au km<sup>2</sup> (CERPOD, 1991). Cette forte concentration de la population contribue à accroître les problèmes liés à la désertification et à la dégradation des sols, lesquels se traduisent par un départ massif des zones rurales défavorisées où les jeunes et surtout les femmes se trouvent plus à s'employer.

Sur le plan sociologique, en plus de la fascination de la ville, le désir d'échapper aux contraintes familiales est un mobile d'exode. Les structures sociales traditionnelles ne laissent aucune place à l'émancipation et à l'épanouissement des jeunes kibsi encore moins des femmes.

---

<sup>8</sup> - Population Référence Bureau Inc 1991

<sup>9</sup> - KANTIEBO Mireille : *Travaux domestiques et activités rémunératrices des ménagères dans le district de Bamako*

La société kibga est régie par le système patrilinéaire. Elle manifeste un grand souci de cohérence interne, refusant de reconnaître l'individu en dehors du statut et du rôle que lui assigne son groupe. En effet, dans cette société traditionnelle, la curiosité est généralement perçue comme une déviance ; le savoir devant être acquis au moment voulu en passant par un itinéraire et des étapes clairement définies. Il existe certains rites auxquels un célibataire ne peut prendre part. Celui-ci ne peut non plus participer aux débats sur les grandes décisions de la communauté. Chez la femme, il est interdit à toute jeune fille n'ayant pas encore ses menstruations de pénétrer dans la case réservée aux filles à cet effet.

La cohésion sociale se traduit par l'existence de confréries : les hommes d'une même confrérie vivent ensemble les mêmes temps forts : généralement circoncis ensemble, ils partagent les mêmes jeux, célèbrent les fêtes en groupe, dorment sous le même toit pendant leur adolescence. Plus tard, ils se doivent des services mutuels pendant la période des fiançailles et réalisent collectivement certains travaux : construction de puits, aménagement de sentiers, petits travaux d'artisanat, etc. Chez les femmes, la confrérie est aussi manifeste dans la pratique. Elles se marient à peu près au même moment, effectuent ensemble les travaux ménagers : pilage du mil, la corvée d'eau, le filage du coton.

Au niveau de l'organisation sociale, le rôle et les fonctions des différentes familles d'un village sont liés à leur ancienneté. La famille "fondatrice", arrivée la première sur les lieux, est toujours celle qui a le pouvoir puisque c'est elle qui assigne ultérieurement les fonctions et les terres aux nouveaux venus.

La vie du village est gérée par le chef de village. Le pouvoir chez les Kibsi est un pouvoir gérontocratique. Lorsque le chef vient à mourir, le conseil du village attend la récolte pour nommer le suivant, qui doit être le plus âgé de la famille de la chefferie. La famille fondatrice a le pouvoir de léguer souvent la chefferie à une autre.

L'islamisation commencée vers la fin du siècle dernier est

maintenant bien établie. Mais le fétichisme reste pratiqué. C'est une société très peu instruite.

L'école coranique touche près de la moitié des garçons, en revanche, l'école publique est beaucoup moins fréquentée. Comme dans la plupart des sociétés traditionnelles islamiques, la scolarisation des filles est très faible.

Le système d'héritage traditionnel se pratiquait selon une voie matrilineaire. Quand un père meurt, ce sont les enfants de sa soeur qui héritent des biens. Le partage est égal entre filles et garçons mais seuls ces derniers héritent de la maison. Quand une femme meurt, ses biens et ses bijoux sont également répartis entre ses fils et ses filles. Actuellement, ce système d'héritage disparaît au profit des règles de l'islam. Ce sont les enfants du défunt qui héritent des biens, avec un partage inégal en fonction du sexe. C'est aussi le frère du défunt qui adopte les enfants.

La polygamie prévaut dans la société kigba : un homme peut épouser simultanément plusieurs femmes, jusqu'à quatre selon l'islam. La dot est très peu élevée : quelques paniers de viande, mil, beurre et sel.

On note une grande mobilité matrimoniale chez les Kibsi : on divorce puis on se remarie avec une grande facilité, éventuellement avec un précédent conjoint. Les unions successives sont fréquentes, 3 ou 4 mariages sont choses courantes ; les hommes peuvent se marier jusqu'à dix fois. Le premier mariage est censé observer les règles conventionnelles. C'est le chef de famille qui décide. Les jeunes mariés, en principe, ne le refusent pas, mais peuvent divorcer 2 jours plus tard. Aussi les promesses de mariage à la naissance, autrefois coutumières tendent-elles à disparaître de nos jours pour éviter de telles issues.

### III - CONDITIONS ECONOMIQUES

La croissance économique au Mali mesurée par l'évolution du PIB est restée faible au cours de cette décennie, de l'ordre de 4 % par an (*Ministère français de la Coopération et du Développement*). Très largement déterminé par le niveau de la production agricole lui-même tributaire des conditions climatiques, le taux de croissance connaît de fortes variations annuelles.

Compte tenu de la forte pression démographique, le revenu par habitant n'a, au cours de ces dix dernières années, augmenté que d'environ 1 %, ce qui reste très faible.

Ces contraintes sont aggravées par l'étroitesse du marché intérieur, le manque de main d'oeuvre qualifiée, le faible développement du secteur privé moderne et de surcroît par la dévaluation du franc CFA de nos jours.

Confrontés à ces aléas, les populations rurales qui sont les plus lésées n'ont d'autre solution que de migrer vers les centres urbains bénéficiant du maximum d'équipements.

## Chapitre 2 : **OUAGADOUGOU, TERRE D'ACCUEIL PRIVILEGIEE DES MIGRANTES KIBSI**

### **I - LES FACTEURS FAVORABLES**

Le Burkina est un des pays les plus marqués par les migrations en Afrique Occidentale. La propension du burkinabè à migrer puiserait ses racines au tréfond de l'histoire depuis le peuplement de la Haute Volta jusqu'à nos jours en passant par des facteurs décisifs tels que la colonisation et ses diverses formes d'exploitation. Défini comme un pays à forte émigration, il serait pour certains un pôle attractif au moment où ses autochtones partent chercher des revenus monétaires à l'étranger.

Le Burkina est divisé en 30 provinces dont celle du Kadiogo qui abrite la capitale Ouagadougou (notre zone d'étude). Elle est la zone la plus densément peuplée et croît au rythme annuel de 8 % contre 2,6 % sur le plan national (INSD, 1985). La capitale comptait en 1960 60 000 individus, 172 661 en 1975. Selon les estimations du recensement général de la population (RGP) réalisé par l'INSD en 1985, on dénombrait 442 223 habitants à Ouagadougou. En 1991 elle abritait 634 479 personnes. Cette population ouagalaise est passée à 800 000 habitants en 1993 et franchira le cap de 1 000 000 habitants en l'an 2000. Ces chiffres révèlent la rapide croissance de la population de la ville malgré le faible niveau d'urbanisation.

La moitié de la population urbaine du pays vit à Ouagadougou qui accapare un nombre important d'investissements. Ainsi près de 60 % des investissements sont affectés à la capitale *d'Etat* par rapport à ses autres villes. Elle concentre en outre près de 71 % des entreprises (INSD, 1985) faisant d'elle la capitale phare.

Ouagadougou constitue un pôle prédominant grâce à son statut de capitale d'Etat. Sa croissance accélérée résulterait d'une part de la croissance démographique importante et de l'apport migratoire d'autre part. L'immigration demeure le facteur le plus important de l'accroissement de la population urbaine. En effet, on estime entre 10 000 et 12 000 migrants qui s'installent chaque année dans la capitale. L'exode rural représente à lui seul 54,6 % de sa population. Ouagadougou connaît un solde migratoire positif de 110 456. La population étrangère est estimée à moins de 2 % de la population résidente dont 1,4 % d'étrangers africains : 0,8 % de maliens, 0,3 % de ghanéens et 0,2 % de nigériens (INSD 1985).

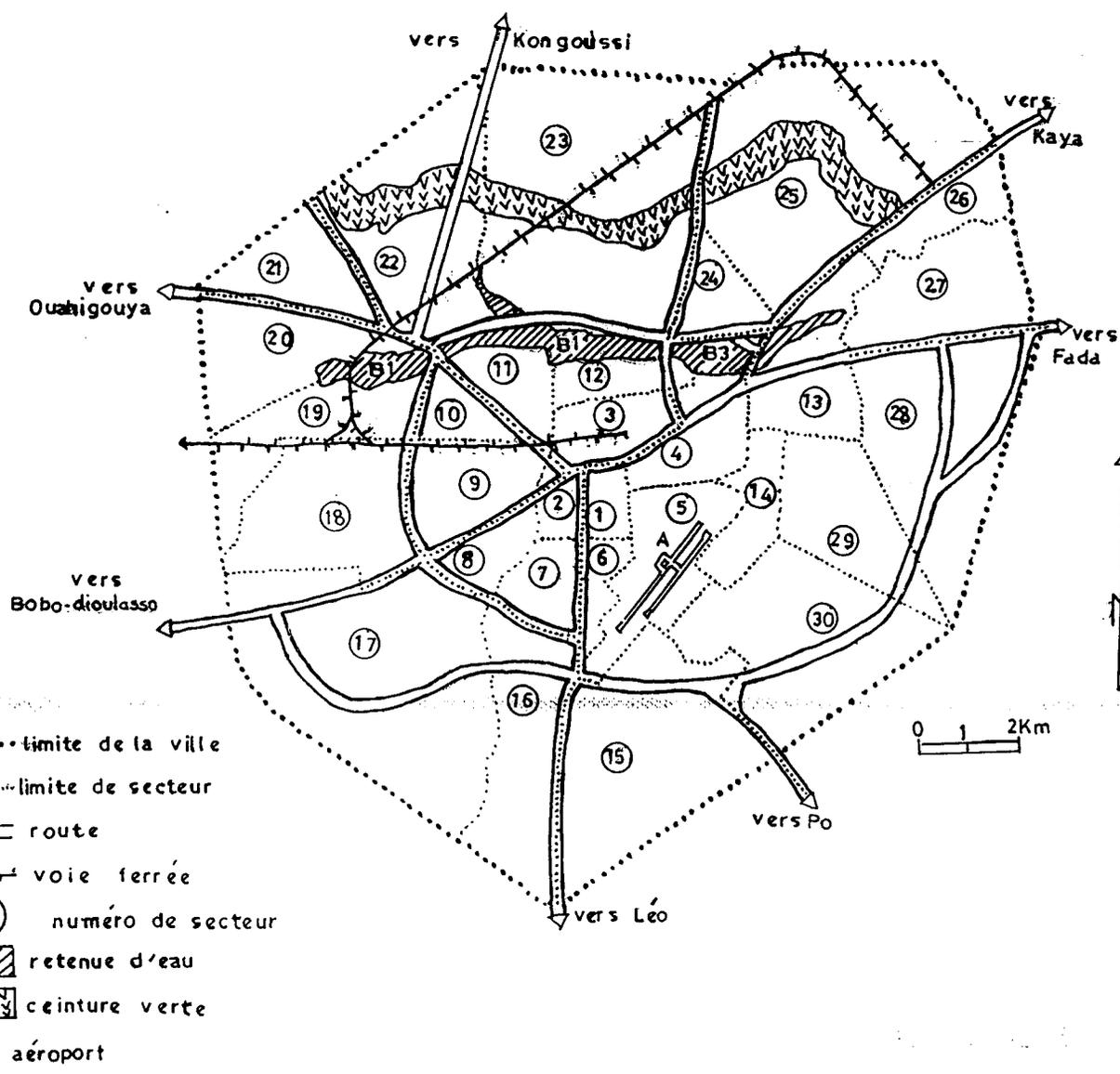
Ouagadougou joue plusieurs fonctions urbaines. Elle conserve néanmoins des activités agricoles non négligeables et a un secteur informel très développé. Elle est le siège des activités industrielles et les fonctions commerciales regroupent un grand nombre d'actifs. Plus de 70 % des actifs évoluent dans le secteur informel. Les secteurs modernes de l'économie urbaine n'ont que des offres limitées en emploi. Il regroupe seulement 17 % des actifs.

Ouagadougou représente un bassin d'emploi pour les immigrés ruraux. Il s'agit notamment des immigrés du sexe féminin, très peu instruites et ne possédant donc aucune qualification professionnelle. Cela constitue un facteur limitatif pour leur insertion professionnelle. Ouagadougou offre beaucoup de perspectives dans les travaux domestiques pour les femmes et jeunes filles kiksi, ce qui explique leur immigration massive.

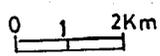
Parmi ces immigrées rurales on compte des burkinabè des migrantes d'origine étrangère (1,6 % de togolaises, 1,5 % de ghanéennes travaillant comme serveuses dans les bars, des maliennes 1,1 % dont les kiksi que l'on retrouve dans les travaux domestiques) (INSD, 1985).

La capitale offre beaucoup de perspectives dans les travaux domestiques pour les femmes et jeunes filles kiksi, ce qui explique leur immigration massive.

Fig 5 : VILLE DE OUAGADOUGOU



- ..... limite de la ville
- - - - - limite de secteur
- ==== route
- +—+—+ voie ferrée
- ② numéro de secteur
- ▨ retenue d'eau
- ▨▨▨▨ ceinture verte
- A aéroport



Source : IGB 1984

## II - IDENTITE DE LA MIGRANTE KIBGA

### A - TYPOLOGIE DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Les mouvements migratoires au Burkina Faso sont les plus connus dans la sous-région. Ils ont donné lieu à une littérature abondante, comportant des mouvements à l'intérieur du pays et des mouvements externes ou migrations internationales. Les migrations internes et internationales constituent un phénomène ancien au Burkina. Elles ont, pendant la période coloniale, joué un rôle important dans la démographie du pays. Elles se sont poursuivies après l'indépendance en 1960 sous diverses formes et ont même été amplifiées par la grande sécheresse des années 70.

#### 1. Définitions

On apprécie les migrations en comparant les lieux de naissance des individus à leur lieu de résidence lors des recensements.

Au Burkina Faso "une migration est un changement de résidence principale pour une durée supérieure à 6 mois qui implique le franchissement d'une limite administrative".<sup>10</sup>

#### a - Les mouvements internes

Ce sont des migrations dans les limites du pays et comprennent les déplacements de population :

- d'une zone rurale vers une autre zone rurale (ruro-rurale) ;
- d'une zone rurale vers une zone urbaine (ruro-urbaine) encore qualifiée d'exode rurale ;
- d'une ville à une autre.

---

<sup>10</sup> - Selon les objectifs, la limite administrative retenue peut être différente

Ils sont caractérisés par des mouvements individuels et des mouvements en masse. Les raisons qui sous-tendent ces déplacements sont souvent d'ordre économique lié à la recherche de nouvelles terres de culture par les populations des régions défavorisées et fortes densités.

Les zones de départ sont principalement les pays mossi à cause de la pression démographique, à cause de la pauvreté des sols, à cause des structures foncières défavorables à certaines catégories (notamment les jeunes). Il s'agit des provinces du Yatenga, du Passoré, du Kadiogo, Sanmantenga, Bam, Boulkiendé, etc. Les recensements de 1975 et 1985 montrent une augmentation des migrants internes qui passent respectivement de 5 % à 13,9 %. Hommes et femmes sont concernés par les migrations internes. Les proportions sont les suivantes.

**Tableau 1 - MIGRATION INTERNE EN 1975 ET 1985 (en %)**

ANNEES	1975	1985
SEXE		
Hommes	47	47,7
Femmes	53	52,3
Total	100	100

Source : INSD - Recensement Général de la Population 1975 et 1985

L'exode rural occupe une place importante dans les immigrations internes.

La composition par sexe des migrations internes montre un nombre plus élevé de femmes parmi les migrants soit 52,7 %<sup>11</sup> de l'ensemble. Elles ont accru leur propension à migrer intérieurement. Ainsi près des 2/3 des provinces connaissent des sorties majoritairement de femmes vers d'autres provinces, comme la pyramide des âges le fait apparaître.

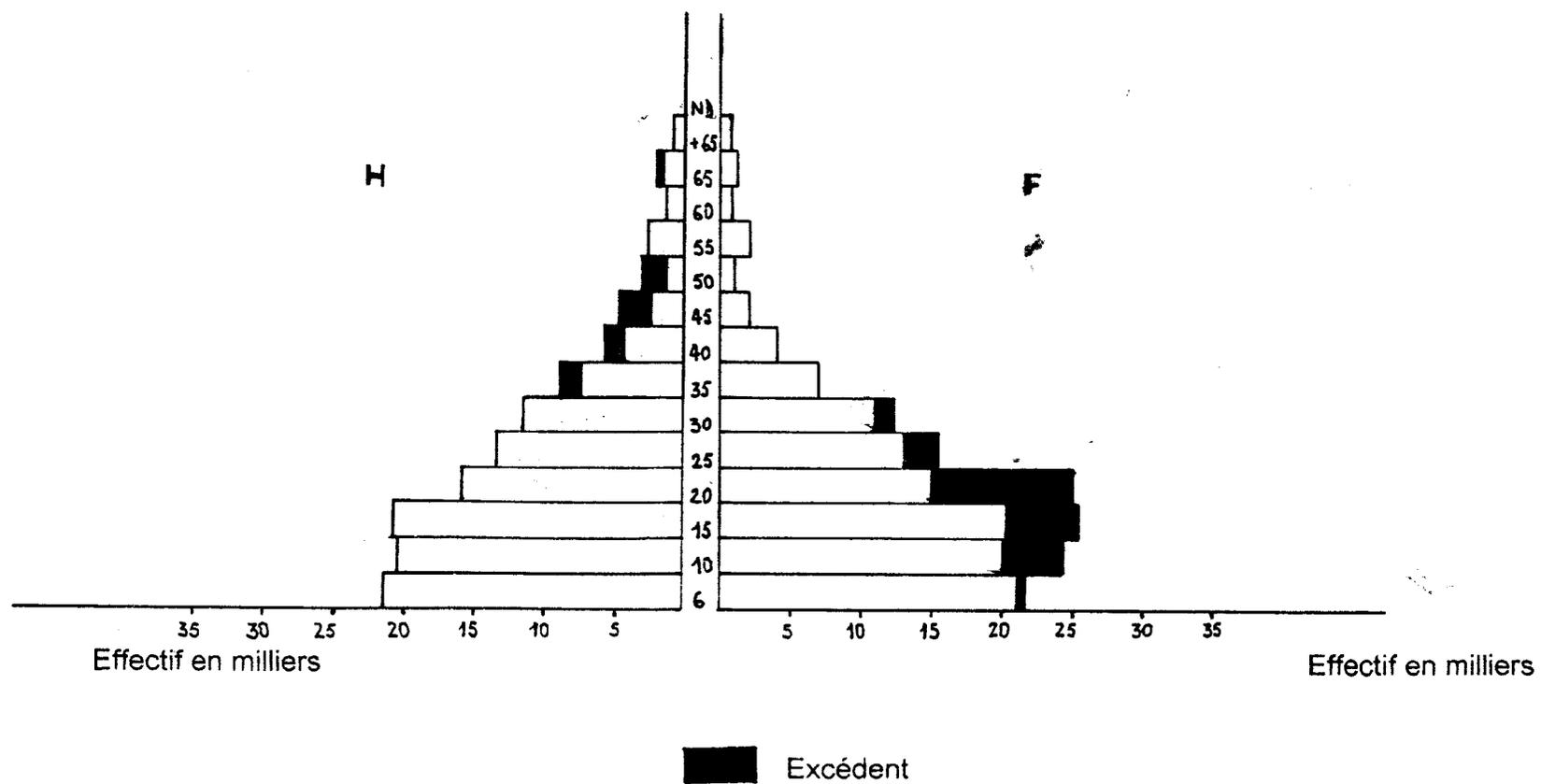
<sup>11</sup> - Enquête démographique, 1991

**Tableau 2 - REPARTITION DES MIGRANTS INTERNES SELON L'AGE ET LE  
SEXE EN 1991**

GROUPE D'AGE	SEXE		ENSEMBLE		Rm
	M	F	Effectifs	%	
6 - 9	21 697	21 922	43 619	15,7	99
10 - 14	20 485	24 516	45 001	16,2	84
15 - 19	20 587	25 600	46 187	16,6	80
20 - 24	15 770	25 256	41 026	14,8	62
25 - 29	13 128	15 560	28 688	10,3	84
30 - 34	11 354	12 551	23 905	8,6	91
35 - 39	8 892	7 377	16 296	5,8	121
40 - 44	5 519	4 459	9 978	3,6	124
45 - 49	4 596	2 321	6 917	2,5	198
50 - 54	2 955	1 177	4 132	1,5	251
55 - 59	2 548	2 244	4 792	1,7	114
60 - 64	1 266	1 142	2 408	0,9	111
65 et +	1 962	1 488	3 450	1,2	132
ND	625	998	1 623	0,6	-
<b>TOTAL</b>	<b>131 384</b>	<b>146 611</b>	<b>277 995</b>	<b>100</b>	<b>90</b>

Source : INSD

Figure 1 - PYRAMIDE DES AGES DES MIGRATIONS INTERNES 1991



Cette supériorité numérique féminine au niveau des migrations s'observe également à tous les niveaux des groupes d'âges jeunes 6 à 34 ans.

C'est également à partir de 35 ans que la tendance se renverse en faveur des homes avec une pointe à 50 - 54 ans.

Cette légère supériorité numérique des femmes dans les courants migratoires internes ainsi que la proportion relativement élevée des enfants de 6 à 14 ans parmi les migrants, indiquent que ces migrations sont de type familial<sup>12</sup>.

**Tableau 3 - STATUT MIGRATOIRE DE LA POPULATION TOTALE NEE  
AVANT DECEMBRE 1985 SELON LE SEXE - BURKINA FASO 1991**

Statut migratoire	Sexe		Ensemble	Rm
	M	F		
Non migrants	3 274 858	3 505 978	6 780 836	93
Migrants internes	131 384	146 611	277 995	90
Immigrés	112 033	76 298	188 331	147
Emigrés	208 452	85 418	293 870	244

Source : INSD 1991

Des données de ce tableau, on déduit que 760 196 personnes sont touchées par les migrations qui se sont produites au cours de la période de référence, sur un effectif total de 7 541 032 individus exposés au phénomène<sup>13</sup>. Du point de vue des échanges entre les différentes provinces du pays, la proportion des femmes dépasse celles des homes. Ceci pourrait s'expliquer par l'arrivée massive des filles en ville à la recherche d'un emploi, et ce, de façon saisonnière.

<sup>12</sup> - E.D. 1991 op cit

<sup>13</sup> - Près de 278 000 résidents ont effectué au moins une migration en direction d'une province du pays entre 1985 et 1991.

Les zones d'accueil des migrants internes sont les régions du Sud-ouest (Poni, Bougouriba), Nord-ouest (Sourou), l'Ouest (Houet, Kéné Dougou) et du Sud (Sissli). Les forts contingents qu'elles attirent s'expliquent par les possibilités accrues de travail agricole (disponibilité des terres plus fertiles, pluviométrie plus satisfaisante, etc). En ce qui concerne les destinations urbaines (l'exode rural) deux villes, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso attirent 72 % des flux en direction des régions urbaines du pays.

Ouagadougou, à elle seule récupère plus de la moitié (52 %) des flux. L'exode rural en direction de ces deux villes confirme ainsi leur qualité de métropole nationale.

Les migrations demeurent toujours intenses aussi bien à l'intérieur qu'en direction de l'étranger.

#### b - Les migrations internationales

Elles sont les plus importantes et comprennent les émigrations et les immigrations. Elles ont été l'objet d'une littérature abondante (OUEDRAOGO D., 1972 - SAWADOGO R. C. 1991). Ces migrations résultent d'abord du système colonial, qui a imposé les recrutements militaires, l'enrôlement sous les drapeaux, les travaux forcés, la mise en valeur des plantations de la Côte-d'Ivoire et de l'Office du Niger au Soudan français, actuel Mali. Ces émigrations ont davantage pris de l'ampleur après l'indépendance du pays en 1960.

#### - Les émigrations

Est considérée comme émigrée, toute personne des deux sexes résidant à l'étranger depuis plus de 6 mois, ou qui y réside moins de 6 mois et a l'intention d'y rester plus de 6 mois.

Le recensement de 1960 avance le chiffre de 27 640 émigrés avec un taux d'émigration de 6,4 %. En 1975, ils étaient 335 700. A la même année, la

Côte-d'Ivoire estimait déjà le chiffre de 774 101 burkinabè résidant dans ce pays et le recensement ghanéen de 1970 signalait 159 294 burkinabè. Le Mali, le Togo, le Niger et surtout le Gabon sont également des terres d'accueil de milliers de burkinabè.

L'effectif des émigrés au recensement général de la population de 1985 était de 749 220 dont 518 687 hommes et 230 533 femmes soit respectivement 69,2 % et 30,8 %. En 1975, ces proportions étaient de 70,4 % d'hommes contre 29,6 % de femmes.

**Tableau 4 - MIGRATIONS INTERNATIONALES EN 1975 ET 1985**  
(en %)

Année	1975	1985
Sexe		
Masculin	70,4	69,2
Féminin	29,6	30,8

Source : INSD

L'observation du tableau nous montre la faible participation des femmes à l'émigration. Ces données indiquent que contrairement aux déplacements de population à l'intérieur du Burkina, les émigrations sont le fait des hommes, et concernent la tranche d'âge de 20 à 35 ans. Ces émigrations sont de type individuel et l'apanage d'hommes célibataires pour la plupart.

**Tableau 5 - REPARTITION DES EMIGRATIONS SELON LE SEXE ET L'AGE  
POUR LA PERIODE 1985 - 1991**

GROUPE D'AGE	SEXE		ENSEMBLE		Rm
	M	F	Effectifs	%	%
< 15	32 164	37 661	69 825	23,8	85
15 - 19	47 872	20 992	68 864	23,4	228
20 - 24	63 168	10 457	73 625	25	604
25 - 29	40 122	5 002	45 124	15,4	802
30 - 34	12 157	2 714	14 871	5,1	448
35 - 39	3 491	1 952	5 443	1,8	179
40 - 44	1 759	1 396	3 155	1,1	126
45 - 49	709	976	1 685	0,6	73
50 - 54	789	597	1 386	0,5	132
55 - 59	248	816	1 064	0,4	30
60 - 64	1285	901	2 186	0,7	143
65 et +	4 688	1 954	6 642	2,2	240
<b>TOTAL</b>	<b>208 452</b>	<b>85 418</b>	<b>293 870</b>	<b>100</b>	<b>244</b>

Source : INSD

Ainsi la structure par sexe des émigrés donne 244 hommes pour 100 femmes. Le groupe des jeunes de 15 à 24 ans représente près de la moitié de l'effectif total et a atteint pratiquement les 2/3 lorsque l'on considère le groupe des 15 à 29 ans. Ainsi, 9 émigrés sur 10 ont moins de 35 ans tous sexes confondus, soit un âge moyen à l'émigration d'environ à 22 ans. C'est également à ces âges que les déséquilibres au niveau des sexes sont les plus prononcés avec une classe modale au groupe de 25 à 29 ans (Rm = 802 %) où on rencontre une femme pour 8 hommes.

Les émigrations ont touché près de 293 870 personnes entre 1985 et 1991. Le milieu rural est le principal foyer de départ des émigrés : 86,8 % de l'ensemble des sortants vers l'étranger en sont issus.

**Tableau 6 - REPARTITION DES EMIGRES SELON LE SEXE ET LE MILIEU D'ORIGINE**

Milieu d'origine	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble		Rm %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Urbain	23 011	11	15 716	18,4	39 727	13,2	146
Rural	185 441	89	69 702	81,6	255 143	86,8	266
Ensemble	208 452	100	85 418	100	293 870	100	244

Source : INSD 1991

La majorité des personnes émigrées à la recherche d'un emploi est constituée essentiellement d'hommes. L'émigration féminine par contre traduit une migration couplée. Les résultats du recensement de 1985 nous le confirme.

**Tableau 7 - SITUATION MATRIMONIALE DES MIGRANTS PAR RAPPORT A CELLE DE LA POPULATION RESIDENTE TOTALE.**

**Hommes**

Situation matrimoniale	Migrants	Population résidente totale
Célibataires	65,6	37,6
Mariés	33,1	49,7
Veufs	0,7	1,7
Divorcés-séparés	0,6	1,4
Total	100	100

**Femmes**

Situation matrimoniale	Migrants	Population résidente totale
Célibataires	31,6	21,1
Mariées	61,6	67,2
Veuves	5	10,7
Divorcées-séparées	1,8	1
Total	100	100

Source INSD, 1985

Le tableau montre une montée du statut de célibataire chez les migrants. Ce statut prédomine chez les hommes (65,6 %). Chez les femmes migrantes, la situation de mariée est notable (61,6 %), traduisant le niveau de la migration matrimoniale.

Lors de l'enquête nationale sur les mouvements migratoires externes 1974 - 1975, on avait estimé le solde migratoire entre 1969 et 1973 à - 170 000, correspondant à une moyenne annuelle de - 34 000. Il y a donc plus de sorties du territoire national que d'entrées. Cette situation n'est guère surprenante, car depuis fort longtemps, les échanges migratoires du Burkina avec l'étranger se font en faveur de ce dernier.

Le recensement de 1985 donne un solde négatif de 11 359.

Les migrations internationales concernent 482 201 personnes au cours de la période 1985 -1991, soit 188 331 immigrées et 293 870 émigrées, d'où un solde négatif de 105 539 personnes. Le solde annuel est de - 15 077. Au regard de ces chiffres, on remarque que l'importance des pertes dues aux migrations se réduit considérablement, même si la tendance négative se poursuit. Cette réduction se traduit par le développement du contre courant (de nombreux burkinabè de l'étranger regagnent de plus en plus le pays), et par la récession économique qui frappe les pays traditionnels d'immigration (Gabon, Côte-d'Ivoire).

#### *- Les immigrations*

Il s'agit aussi bien des burkinabè revenant au pays (migrations de retour) que les étrangers résidant sur le territoire burkinabè. Toutes les provinces du Burkina sont concernées par les immigrations d'origine étrangère. Le Yatenga est la province qui en accueille le plus grand nombre (9 %) suivi par le Kadiogo (8,4 %), le Boulkiemdé (8,3 %) et le Houet (7 %).

En 1985, le nombre d'immigrés recensés était de 72 120 et de 188 331 pour la période de 1985 - 1991. Ces immigrations essentiellement masculines

suggèrent que l'on observe surtout des migrations de retour.

**Tableau 8 - REPARTITION PAR AGE ET SEXE DES IMMIGRES EN 1985**

GROUPE D'AGE	SEXE		ENSEMBLE		Rm
	M	F	Effectifs	%	%
< 15	12 485	12 186	24 671	34,2	102,5
15 - 19	3 679	2 951	6 630	9,2	124,7
20 - 24	6 365	3 492	9 857	13,7	182,3
25 - 29	5 447	2 739	8 286	11,5	202,5
30 - 34	3 479	1 378	4 857	6,7	252,5
35 - 39	2 279	937	3 216	4,5	243,6
40 - 44	1 359	592	1 951	2,7	229,6
45 - 49	991	376	1 367	1,9	263,6
50 - 54	645	259	904	1,2	249
55 et +	1 069	495	1 564	2,2	216
ND	4 680	4 133	8 813	12,2	113,2
<b>TOTAL</b>	<b>42 582</b>	<b>29 538</b>	<b>72 120</b>	<b>100</b>	<b>144,2</b>

Source INSD

Au regard des rapports de masculinité, on constate plus d'entrées d'hommes que de femmes à tous les âges. Ces migrations de retour s'expliqueraient par des motifs de scolarisation (la poursuite des études) : les effectifs des moins de 15 ans sont importants et représentent 34,2 % du total. Pour des raisons telles la santé, ou la recherche de travail, expliquent le retour de certains burkinabè au pays.

D'une vue globale, on note également une surmasculinité des migrations retour à l'exception de la tranche d'âge de 15 à 19 ans où la tendance est en faveur des femmes (Rm = 80 %) (voir tableau n° 9). Ces retours sont liés au mariage des jeunes filles (15-19 ans correspond à l'âge *au* mariage) ou pour chercher du travail en ville.

Tableau 9 - IMMIGRATIONS BURKINA FASO 1991

GROUPE D'AGE	SEXE		ENSEMBLE		Rm
	M	F	Effectifs	%	%
< 15	29 592	27 676	57 268	30,4	107
15 - 19	6 858	8 559	15 417	8,2	80
20 - 24	8 282	8 587	16 870	8,9	96
25 - 29	19 635	11 761	31 396	16,7	167
30 - 34	17 842	6 294	24 136	12,8	283
35 - 39	9 870	6 204	16 073	8,5	159
40 - 44	6 787	3 522	10 309	5,6	193
45 - 49	4 185	1 784	5 969	3,2	235
50 - 54	3 915	696	4 612	2,4	562
55 - 59	2 817	326	3 142	1,7	865
60 - 64	1 194	699	1 893	1	171
65 et +	1 056	189	1 246	0,6	558
<b>TOTAL</b>	<b>112 033</b>		<b>188 331</b>	<b>100</b>	<b>146</b>

Source : INSD

Les immigrés viennent principalement de la Côte-d'Ivoire 69,3 % pour l'année 1985 et près de 85 % du total pour 1985 -1991.

Tableau 10 - ORIGINE DES MIGRANTS DE L'ETRANGER (en %)

Origine	Sexe		Total	Rm (%)
Côte-d'Ivoire	72	65,1	69,3	172,4
Ghana	5,4	11,5	7,8	73,6
Gabon	0,2	0,2	0,2	141,3
Autres pays africains	18	19,9	18,7	140,7
Autres pays	4,4	3,3	4	120,2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>144,2</b>

Source INSD, 1985

Origine	Sexe		Total	Rm (%)
Côte-d'Ivoire	87,5	80,2	84,6	160
Ghana	3,7	6,5	4,9	84
Mali	2,9	6,5	4,3	65
Niger	1,9	1,7	1,8	164
Togo	0,6	1,7	1	50
Bénin	0,5	1	0,7	72
Autres pays africains	2,1	1,9	2	165
Autres pays	0,8	0,5	0,7	236

Source INSD, 1991

Il faut également signaler l'arrivée massive de plus de 400 000 burkinabè du Gabon en 1995.

Les immigrants de nationalité étrangère constituent seulement 3,4 % du total des migrants.

**Tableau 11 - REPARTITION DES IMMIGRES ETRANGERS**

Nationalité	S. masculin	S. féminin	Total (%)
	(%)	(%)	
Bénoise	0,1	0,2	0,2
Ghanéenne	0,2	1,5	0,7
Ivoirienne	0,3	0,3	0,3
Maliennne	0,5	1,1	0,8
Nigérienne	0,0	0,0	0,0
Togolaise	0,2	1,6	0,7
Autres africains	0,7	0,4	0,6
Autres nationalités	0,0	0,1	0,1
ND	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>5,1</b>	<b>3,4</b>

Source : INSD Enquête démographique, 1991

A ce niveau, la prédominance féminine est remarquable : nationalité ghanéenne 1,5 %, togolaise 1,6 %, malienne 1,1 %.

Ces femmes généralement peu instruites viennent dans les centres urbains et particulièrement à Ouagadougou. On les retrouve comme serveuses dans les bars, ou bien coiffeuses ou travaillant en qualité de domestiques dans les ménages.

A l'analyse de ces immigrations on peut conclure que les migrations de retour sont majoritairement masculines et les immigrations des étrangers sont le fait de femmes.

## B - CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES MIGRANTES KIBSI

### 1 - L'âge à la migration

D'après les résultats de l'enquête de terrain, la plupart des filles n'avaient pas atteint l'âge de 12 ans à la première migration, ce qui démontre qu'elles partent à un âge relativement très jeune. La migration concerne majoritairement la tranche d'âge de 12 à 30 ans. 30 % de kibsi n'avaient pas atteint l'âge de 15 ans avant la migration. L'âge moyen à la migration est de 19,5 ans.

**Tableau 12 - REPARTITION PAR AGE DES MIGRANTES KIBSI**

Groupe d'âge	Effectifs	%
< 15	15	30
15 - 20	17	34
20 - 25	9	18
25 - 30	4	8
30 - 35	2	4
35 - 40	2	4
40 et plus	1	2
TOTAL	50	100

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

Nombreuses sont les kibsi qui partent pour la première fois avant l'âge de 20 ans(cf tableau). Elles représentent 64 % des migrantes enquêtées. La tendance à la migration tend à diminuer à partir de 30 ans. Plus l'âge est jeune, plus les possibilités d'émigrer sont grandes.

## 2 - Le statut matrimonial

Parmi les 50 femmes et jeunes filles enquêtées, 66 % sont célibataires contre seulement 30 % de mariées et 4 % de séparées. Le grand nombre de femmes célibataires parmi les migrantes pourrait montrer combien leurs perspectives d'avenir sont médiocres dans les zones rurales. Le célibat ne permet pas aux jeunes filles d'accéder à un lopin de terre pour l'exploiter afin de se procurer de l'argent, lequel servira à l'achat des biens pour le trousseau de mariage. Puisque ne trouvant guère à s'employer dans l'économie rurale, elles sont plus tentées d'émigrer vers les centres urbains, à la recherche d'argent pour la famille ou pour le mariage. Les migrations avant le mariage sont donc la plupart guidée par des besoins économiques.

**Tableau 13 - REPARTITION DES KIBSI SELON LE STATUT MATRIMONIAL**

Statut	Effectifs	%
Célibataires	33	66
Mariées	15	30
Séparées	2	4
Total	50	100

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

L'effectif des femmes mariées reste faible par rapport à celui des précédentes, à cause de la difficulté à abandonner momentanément leur foyer. En effet, il est plus facile pour une Kibga célibataire de migrer. Néanmoins, la proportion des femmes mariées au moment de la migration est notable

comme le montre le tableau.

### 3 - La naissance des enfants

A priori, l'on pourrait penser que la présence d'enfants serait un frein à la migration, mais il n'en est rien. La principale considération qui influence la mobilité de la mère est la possibilité de laisser ses enfants à la (charge) garde de la famille étendue, solidarité traditionnelle aidant. Dans notre échantillon, 18 personnes ont des enfants. Le nombre d'enfants va de 1 à 7 avec la répartition suivante :

**Tableau 14 - REPARTITION DES FEMMES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS**

Nombre d'enfants	Nombre de femmes
0	-
1	10
2	2
3	1
4	3
plus de 4	2

Source : Enquête de terrain Juillet-août 1994

## C - COMMENT SE FAIT LA MIGRATION ?

### 1- La Décision de migrer

La décision de migrer résulte généralement d'une stratégie de survie élaborée par un groupe social pour lever un faisceau de contraintes qui pèse sur lui ou sur l'un de ses membres. La décision de migrer n'est généralement pas individuelle. Presque toujours, elle est collective et le ou la candidat(e) est envoyé(e) dans une zone où la famille avait déjà des représentants susceptibles de

l'accueillir (LOCOH T, 1991).

De plus en plus, nombre d'études tendent à montrer que la famille agit dans le processus migratoire, que ce soit pour faciliter, voire organiser le départ ou pour constituer un réseau d'accueil et d'entraide.

Les enquêtes réalisées auprès des kiksi révèlent que pour 39 personnes soit 78 %, la décision de migrer a été débattue au niveau collectif.

Cependant, contrairement à l'observation faite plus haut à savoir qu'un départ était en général décidé par le groupe familial, en fonction de stratégies précises, la décision peut être individuelle, personnelle. En effet, certaines kiksi avec lesquelles nous avons réalisé des entretiens, ont décidé d'elles-mêmes de partir, non seulement pour chercher du travail (avec la ferme conviction de gagner de l'argent) mais aussi parce que la migration les rendait libre en " desserrant" l'étau familial. Cette proportion est de 22 % soit 11 kiksi sur les 50.

La décision de partir n'a pas souvent rencontré l'assentiment du père ou de l'époux. Par conséquent, la candidate part généralement dans la clandestinité sans en avertir ou informer un quelconque parent. Dans certains cas, c'est avec la complicité ou le concours d'une amie que la migration devenait possible.

Les migrations-retour et le comportement ostentatoire que montrent certaines kiksi ont été analysés comme des facteurs qui semblaient amener un assez grand nombre de jeunes filles et de femmes à partir. En effet, ce qui influence les autres restées au village à se déplacer aussi, sont les biens matériels que les anciennes émigrées exhibaient à leur retour. A la question posée : quels conseils donneraient-elles à celles restées au village sur les possibilités d'émigrer à Ouagadougou 74 % soit 37 kiksi ont répondu qu'elles les encourageraient puisqu'elles mêmes trouvent un gain à la migration

18 % prétendent ne pas savoir quelle réponse donner dans la

mesure où les non migrantes faisaient la comparaison entre la situation économique de la migrante avant son départ et à son retour Cela les impressionnait énormément, ce qui semble influencer la décision de partir.

8 % des migrantes interrogées affirment qu'elles décourageraient les éventuelles postulantes, mais sans grande conviction. Elles expliquent cela par les difficultés et les contraintes qu'elles ont rencontré, les exigences auxquelles elles ont été confrontées à Ouagadougou.

**Tableau 15 - ATTITUDE DES ANCIENNES EMIGREES FACE A  
D'EVENTUELLES MIGRANTES**

Attitude	Effectif	%
Je les encouragerais	37	74
Je les découragerais	4	8
Je ne sais pas	9	18
Total	50	100

Source : Enquête de terrain Juillet-août 1994

La décision de migrer peut également résulter de l'échec d'un mariage, car en ville les femmes peuvent recommencer leur vie. FINDLEY S. remarque que majoritairement les femmes migrantes ont un niveau d'instruction faible et ne possèdent aucune expérience professionnelle. Face à la réticence des parents ou des époux, les jeunes filles et les femmes optent pour la fuite.

Dans tous les cas, que le départ soit décidé de façon consensuelle ou unilatérale, il s'effectue en tenant compte de facteurs facilitateurs. Toutes les kiksi attestent qu'elles disposaient d'informations sur la capitale, Ouagadougou, sur les possibilités d'emploi avant la phase migratoire. Ces informations sont principalement obtenues des camarades ou des parents émigrés.

## 2 - Le cheminement migratoire

Certaines kiksi partent à Bamako à la recherche d'un travail domestique ou bien parce qu'elles ont été confiées à des parents résidant dans la capitale, pour finalement échouer à Ouagadougou, qui selon elles, offre beaucoup plus de perspectives d'emploi et d'argent qu'à Bamako. Deux kiksi ont eu une expérience urbaine avant celle de Ouagadougou.

Les autres par contre (48) quittent leur village avec pour destination Ouagadougou, sans arrêt préalable. Ouahigouya constitue l'escale, l'étape transitoire pour toutes les kiksi enquêtées et ce, pour prendre un véhicule en partance pour Ouagadougou. L'escale dure une journée tout au plus.

## 3 - Les moyens du voyage

Elles empruntent les moyens de locomotion de leurs lieux d'origine jusqu'à Ouahigouya. Parfois elles font le trajet à pied si le village n'est pas trop éloigné de Ouahigouya. Pour pouvoir effectuer le voyage, plusieurs possibilités s'offrent aux migrantes kiksi :

- les unes pratiquent (exercent) le petit commerce (vente de beurre, de boules d'akassa, de légumes, etc) afin de se procurer le prix du transport ;
- certaines empruntent l'argent à leur parents où dans le meilleur des cas, ce sont eux qui assurent le prix du transport.

A la question : Qui a contribué à financer votre voyage ? La majorité des filles affirme être soutenues par les parents (père, mère la plupart du temps) mais la somme obtenue sera restituée par la kibga de quelque nature que ce soit, dans le cas d'emprunt ou non.

- d'autres par contre, faute de moyens, de quoi payer le voyage, établissent une certaine entente entre elles et le conducteur ou le propriétaire du véhicule qui l'amène à destination "gratuitement". La condition sine qua non de ce pacte est le

remboursement des frais de transport après l'obtention d'un salaire couvrant ces frais. Il est à noter que même si la nouvelle immigrée n'a pas de relations parentales ou amicales avec le propriétaire ou le conducteur du véhicule, celles qui sont anciennement installées à Ouagadougou le connaissent plus ou moins bien et c'est par ce biais qu'il consent à l'amener.

Il arrive que la migrante effectue seule la migration. Dans ces conditions personne ne l'attend à destination ; le chauffeur la conduit chez ses compatriotes kiksi. Dès lors, il est plus facile pour lui de récupérer son dû. Le montant du transport varie entre 2 500 et 3 000 F CFA. La saison sèche correspond à la période de départ des kiksi de leurs lieux d'origine.

#### 4. Les difficultés pour migrer.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les migrantes kiksi sont de deux ordres :

- la première difficulté est surtout économique. La pauvreté rurale est beaucoup plus cuisante chez les femmes et pire chez les jeunes filles. Leur seul moyen de se procurer de l'argent est le petit commerce. Néanmoins cette difficulté est facilement surmontable (se référer aux moyens du voyage).

- La grande difficulté réside dans le consentement ou non des parents ou des époux quant à l'émigration des femmes. La majorité d'entre elles affirment avoir informé et obtenu l'accord du groupe familial avant de partir. Cet avis n'est pas favorable de prime abord. Ce n'est qu'après diverses tractations qu'elles arrivent à convaincre les membres de la famille du bien fondé de leur décision de migrer. Certaines ont avisé le groupe parental mais n'ont pas eu gain de cause. Elles ont été confrontées au refus, à la réticence des membres de la famille.

Face à cela, il nous est difficile de savoir si les parents et les époux sont favorables ou non à l'émigration des jeunes filles et de femmes kiksi. L'idéal pour nous aurait été de pouvoir nous rendre dans les milieux d'origine des kiksi afin de

recueillir les avis du groupe familial sur la migration féminine des kiksi.

Si les unes partent avec l'accord, la bénédiction de leurs parents, d'autres par contre émigrent malgré la désapprobation de ceux-ci.

Lors de nos enquêtes, nous avons effectivement rencontré des cas où des épouses et des jeunes filles sont venues à Ouagadougou, faisant fi de l'interdiction de partir.

Pour ce faire, la prétendante à la migration élabore une stratégie pour déjouer ou tromper la vigilance des membres de la famille qui ne constateront son absence que par la suite. Une de nos enquêtées a affirmé que pour partir, elle a prétexté à ses co-épouses qu'elle se rendait au marché. Elle a ainsi quitté son village sans avertir ses parents et son époux. La raison avancée par cette migrante serait que parmi les épouses de son mari, elle était la seule non migrante et était de ce fait matériellement démunie en ustensiles ménagers par rapport à ses co-épouses.

La majeure partie des kiksi qui partent pour la première fois emportent avec elles un baluchon sur la tête et dans certains cas elles n'ont seulement les vêtements qu'elles portent sur elles. Elles arrivent en ville les mains vides. Très rares sont celles qui disposent de quelques moyens de subsistance et d'installation.

Au vu de ces difficultés, des interrogations méritent d'être posées sur les motifs ou les causes qui sous-tendent le déplacement des kiksi vers Ouagadougou.

### **III - LES MOTIVATIONS DES KIKSI OU LA MIGRATION COMME STRATEGIE DE SURVIE**

L'émigration des femmes, surtout lorsqu'elles partent seules (sans mari) est certes conditionnée par des raisons économiques défavorables dans les

lieux de départ et aux facteurs d'appel à l'arrivée. Cependant, elle peut traduire le refus d'accepter des conditions de discrimination et d'oppression, que ce soit au sein de la famille ou au niveau de la société.

"Accompagner son mari" ou "chercher du travail" constituent les principales raisons avancées par ces kibsi. Mais il s'avère toujours que cette migration matrimoniale est doublée d'une aspiration économique.

Certaines ont évoqué le "plaisir de voir le monde, la grande ville" comme une des motivations au départ.

**Tableau 16 - REPARTITION DES KIBSI SELON LEURS MOTIVATIONS**

Motivations	Effectifs	%
Liées aux conditions naturelles	3	6
Raisons sociologiques <sup>1</sup>	7	14
Raisons économiques <sup>2</sup>	40	80
Total	50	100

Source : Enquête de terrain Juillet - août, 1994

1 - Raisons sociologiques : mariage, divorce, désir d'échapper aux contraintes familiales

2 - Raisons économiques : recherche du travail.

#### **A - LES MOTIVATIONS LIEES AUX CONDITIONS NATURELLES**

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR, 1992) "la dégradation de l'environnement est en train de devenir l'une des causes des mouvements de population. Un grand nombre de personnes vit dans des zones agricoles dont les possibilités sont médiocres, d'autres dans des zones écologiquement vulnérables qui sont menacées par l'érosion des sols, les inondations et divers autres risques majeurs".

Depuis les années 70 la sécheresse et la famine qui frappent certains pays ouest africains conduisent à une émigration massive des populations surtout rurales vers d'autres pays. Ainsi une grande majorité de burkinabè ont émigré en Côte-d'Ivoire, au Gabon. La population kibga à dominante cultivateur, jadis sédentaire a également connu un fort mouvement migratoire vers des régions où les conditions climatiques étaient meilleures. Cette émigration était le fait des hommes valides qui venaient à Ouagadougou pour être bûcheron, ou migraient vers la Côte-d'Ivoire travailler dans les plantations de canne à sucre et procurer des subsides monétaires aux familles. Mais bien vite, les revenus envoyés par les hommes se révèlent insuffisants. Ils furent par la suite imités par les femmes dont les conditions ne s'amélioraient guère face à une sécheresse implacable et à des disettes répétées.

Panda, une kibga de 35 ans, mariée et mère de 7 enfants est venue à Ouagadougou la première fois en 1983, parce que ne pouvant plus compter sur l'agriculture, pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle est restée 3 ans dans la capitale, travaillant comme domestique dans les ménages, avant de retourner dans son village à Dinangourou. Elle y resta 6 ans.

En 1992, Panda reprenait une deuxième fois son amorce migratoire. Le mari s'étant rendu à Bamako à la recherche d'un emploi, ses deux premiers fils en Côte-d'Ivoire. Elle travaille comme lingère dans une famille parce qu'ayant un enfant en bas âge. Elle envoie régulièrement de l'argent à la famille restée au village.

Les populations de la falaise de Bandiagara connaissent des conditions climatiques défavorables. Cette situation se dégrade de plus en plus et contraint un grand nombre de femmes (en l'occurrence les jeunes filles) à migrer à la recherche de travail dans les centres urbains. En outre, on compte beaucoup plus sur les aides des femmes et jeunes filles que sur celles des hommes.

Il y a environ deux ans, la responsable de la "Maison du Coeur"

s'est rendue dans un des villages kibga dans le but de discuter avec les autorités locales. Dans son discours, elle préconisait la limitation de la migration féminine vers Ouagadougou, au regard des leurs conditions de vie dans la capitale.

Après son discours, 40 filles et femmes s'apprêtèrent à quitter le village pour Ouagadougou. Dans ces villages kibsi, l'émigration féminine est devenue une stratégie de survie incontournable.

## **B - LES RAISONS SOCIOLOGIQUES**

La migration semble, de plus en plus, constituer pour les kibsi, un facteur d'émancipation par rapport aux systèmes lignagers au sein desquels elles ont été socialisées.

Pour la kibga, la migration est l'unique moyen d'échapper momentanément à une pression familiale qui étouffe sa soif de liberté. L'âge et le sexe jouent un rôle primordial dans la société kibga comme dans la plupart des sociétés traditionnelles africaines, de tendance animiste et islamique où la division sexuelle atteint son paroxysme. Ce qui limite les choix qui s'offrent à elles et les pousse peut être davantage à partir. En milieu rural, la femme ne participe pas à la gestion de la communauté, aux prises de décision sur les grandes questions, c'est l'apanage des hommes. La femme quant à elle, est vouée aux travaux ménagers, à l'entretien de la cellule familiale et à la garde des enfants. De nos jours avec l'évolution des sociétés, l'introduction de la monnaie, la pauvreté sans cesse croissante, les femmes rurales supportent de moins en moins d'être enfermées dans un carcan et refusent désormais de rester passives. La solution qui s'impose à elles est une solution de compromis : l'émigration temporaire est l'une des plus fréquemment envisageables, car elle permet de satisfaire des aspirations individuelles (découvrir le monde par soi-même, devenir plus riche d'expériences que celles qui restent, et, aussi s'enrichir plus vite que ne leur aurait permis le statut assigné par l'âge et le sexe).

Il arrive que certaines migrantes voient dans la migration leur seul exutoire après l'échec d'un mariage. En effet, dans la société kibga, le mariage est décidé par les parents des deux futurs conjoints sans leur avis et sont de ce fait victimes de ces traditions séculaires et d'une gérontocratie solidement implantée. La fille est donnée en mariage en tenant compte non pas de son âge réel mais de son degré de développement physiologique. En effet, l'apparition des seins est signe de maturité qui sera à son tour couronnée par les premières menstrues de la jeune fille. L'âge au mariage en milieu kibga est relativement précoce (15 ans). En l'occurrence la femme fait partie intégrante des biens que gèrent les hommes dans le cadre de leurs relations sociales. Dès son jeune âge, ou avant qu'elle ne naisse, celle-ci est déjà promise à un homme. Aussi voient-elles dans le mariage forcé (car c'est bien le cas) une entrave à leur épanouissement. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, "le divorce ne donne lieu chez les kibsi à aucune prestation entre les familles"<sup>14</sup>. L'on comprend aisément pourquoi ces femmes n'hésitent pas à fuir le foyer conjugal si l'opportunité venait à se présenter. "L'abeille qu'on a mis de force dans une ruche n'y donnera pas de miel" dit un proverbe kibga.

La migration du conjoint pendant une longue durée peut également être une motivation au départ de la kibga de son lieu d'origine.

Habibou, mariée et mère de trois enfants est restée seule pendant sept ans sans son mari qui était parti en Côte-d'Ivoire à cause de la sécheresse qui sévissait dans le village. Durant six ans elle est demeurée sans nouvelles de lui, abandonnant ainsi leurs trois enfants à sa charge. Soucieuse du devenir de ses enfants, elle a opté pour la migration vers Ouagadougou, parce que le frère de son époux y était, ainsi que certaines de ses compatriotes.

Abandonnant famille et enfants aux soins de sa mère elle a pris le chemin de l'exode rural. Elle est l'une des deux lettrées parmi les 50 kibsi et a quitté les bancs en classe de 5<sup>o</sup> pour se marier.

---

<sup>14</sup> - Jacky BOUJU : *Graine de l'homme, enfant du mil*

Le refus du mariage forcé, le divorce, le désir de ne pas rester dans un foyer désuni, la volonté de réussir par soi-même, la recherche d'une liberté refusée par des coutumes trop rigides sont autant de facteurs sociologiques et culturels qui expliquent les départs des femmes kiksi vers les milieux urbains où s'estompe le poids des coutumes.

Bien que les raisons sociologiques soient des facteurs d'émigration des kiksi, il n'en demeure pas moins que les motivations économiques prédominent surtout avec la conjoncture économique actuelle des pays en développement.

### **C - LES RAISONS ECONOMIQUES**

"Les besoins monétaires augmentent (...), les familles sont plus vulnérables et les femmes sont enclines à rechercher de nouveaux moyens de subsistance". (UNICEF, 1989)

Contrairement à l'image populaire qui stipule que les femmes se déplacent de façon "passive", ne faisant que rejoindre ou suivre les membres de leur famille, les recherches ont montré que les considérations économiques l'emportent sur les considérations personnelles ou sociales. Ce n'est pas seulement les hommes mais aussi les femmes que la crise économique a contraint à la migration. L'enquête réalisée auprès des 50 kiksi révèle que 40 soit 80 % de ces migrantes étaient venues à Ouagadougou pour trouver un emploi, faute de pouvoir accéder aux ressources économiques dans la collectivité d'où elles viennent (cf tableau n° 16). Les raisons économiques sont étroitement liées aux conditions du milieu naturel. Les femmes célibataires n'ont qu'une alternative : le mariage ou la compassion des membres masculins de la famille. Sur le plan économique (et social), l'autonomie des femmes est restreinte. A l'instar du petit commerce, elles trouvent rarement à s'employer. Dans cette société patrilinéaire, les femmes n'ont traditionnellement accès aux terres et aux moyens de production qu'en fonction de leur statut matrimonial. Ne pouvant revendiquer légalement les ressources économiques dont elles ont besoin, elles n'ont pas d'autre choix que d'aller

chercher un travail salarié dans les centres urbains qui offrent beaucoup plus de perspectives d'emploi.

La migration permet aux kiksi surtout les jeunes filles d'acheter habits, chaussures, couvertures, bijoux, ustensiles ménagers qui feront leur fierté et celle de leur famille. Toutefois, que ce soit le désir de voir le monde ou dans le cas d'une migration couplée les motivations économiques priment. C'est la nécessité qui détermine la décision de migrer.

La migration vers les villes est l'un des révélateurs et l'une des réponses possibles à la crise du monde rural. L'importance de l'écart des revenus entre la ville et la campagne est souvent soulignée pour expliquer l'exode rural.

Une fois la migration accomplie, la nouvelle immigrée va élaborer des stratégies pour s'insérer dans son nouvel environnement.

Deuxième partie

# **L'INSERTION DES MIGRANTES**

## **KIBSI A OUAGADOUGOU**

## Chapitre 1 - **LE PROCESSUS D'INSERTION**

L'insertion est un processus qui implique non seulement le centre urbain mais aussi le lieu d'origine. La famille et le reste de la communauté à l'origine conditionnent la dynamique de l'insertion de leurs membres aux divers lieux d'émigration. Les liens entre la famille à l'origine et les personnes qui sont déjà parties en ville, créent un réseau de parenté et d'amitié qui facilite l'arrivée en centre urbain. L'insertion, c'est l'admission, l'acceptation d'une personne au sein d'une population tout en lui reconnaissant ses différences, ses valeurs

### **I - L'INSERTION SOCIALE**

#### **A - L'ACCUEIL**

L'accueil des kiksi est relativement facile dans la mesure où la nouvelle migrante a déjà des originaires du même village antérieurement installés dans la ville et qui peuvent l'accueillir.

Sur la cinquantaine de kiksi enquêtées, 18 kiksi soit 36 % déclarent avoir été accueillies par leurs "parents" ; 25 (50 %) par des originaires du même village, et enfin 7 (14 %) ont été reçues par des compatriotes. Celles qui ont été accueillies par des parents (surtout de sexe masculin, frère, oncle,...) dans un premier temps, ont été conduites par la suite chez des migrantes originaires du village.

Comportement sans doute logique, les migrantes anciennement installées à Ouagadougou, qui ont très souvent bénéficié d'un hébergement et d'un couvert à la première migration, deviennent à leur tour des points de chute, contribuant ainsi à la perpétuation des courants migratoires.

Il faut signaler que chez les migrantes Kibsi, l'accueil rime toujours avec hébergement (logement). Celles qui accueillent la migrante nouvellement arrivée sont tenues de la loger, de lui trouver de quoi se nourrir jusqu'à ce que cette dernière arrive à s'autosuffire.

## **B - HEBERGEMENT**

Par le jeu de la solidarité familiale ou parentale, l'hébergement de la néo-citadine est souvent une quasi obligation. Les kibsi anciennement installées à Ouagadougou, représentent des familles d'accueil et d'hébergement pour les nouvelles arrivantes.

La plupart des migrantes kibsi se retrouvent entre parentes et/ou originaires du même village, pour habiter dans une cour où l'on dénombre très souvent plusieurs maisons. C'est la femme la plus âgée ou la plus ancienne des migrantes qui est considérée par le propriétaire de la cour comme la locataire de la chambre. Celle-ci se charge de rassembler les cotisations de toutes celles qui partagent la chambre avec elle. Le loyer varie entre 6 000 à 10 000 FCFA. La part de chacune est proportionnelle au nombre d'occupantes, qui peut atteindre 15, 20 voire 25 personnes<sup>15</sup>. Ce système permet d'amoindrir les coûts, les charges individuelles et aussi de prendre en charge celles qui n'ont pas encore trouvé un emploi ou qui ont perdu le leur.

Elles vivent dans des chambres d'environ 12 m<sup>2</sup> (4 m x 3 m). Il va sans dire que l'exiguïté de la chambre ne peut abriter ce nombre pléthorique de personnes. Aussi, tout se passe à l'extérieur de celle-ci<sup>16</sup>, qui leur sert de magasin pour y déposer leurs effets. En effet, à l'intérieur de la chambre, hormis les baluchons entassés dans un coin, de quelques ustensiles ménagers, des nattes sur lesquelles elles dorment, elle est dépourvue de tout équipement (pas de banc, table, etc)

---

<sup>15</sup> - Dans une cour on peut compter près de 60 personnes.

<sup>16</sup> - La majeure partie de la vie des kibsi se déroule hors de la maison. Elles ne reviennent chez elles qu'à la tombée de la nuit pour dormir. Dans la matinée la cour est déserte.

Au moment de dormir, les kibsi approchent les nattes les unes des autres pour mieux gérer l'espace. Pendant le froid (décembre - janvier) une bonne partie d'entre elles dorment dans la cour. Seuls les enfants de bas âge et les personnes malades ont la priorité d'accéder à la chambre. Certaines même dorment sur des arbres. Ce cas fut observé au secteur 11 (quartier Ouidi où les kibsi sont les populations riveraines du barrage). Des propos recueillis auprès des autochtones (voisins ou co-locataires des kibsi) sur les conditions de vie, il est ressorti que même pendant la saison pluvieuse, il arrive qu'elles restent sous la pluie.

Il est donc évident que les kibsi vivent dans des conditions de logement les plus malaisées, exposées aux maladies telles que le paludisme, la pneumonie.

Face à la crise économique de plus en plus aiguë, il est impératif pour les familles d'accueil voire les camarades de contribuer à la recherche d'un travail pour la nouvelle immigrée, à lui trouver les moyens de sa subsistance.

## **II - L'INSERTION ECONOMIQUE**

Un aspect fondamental de l'insertion économique des migrantes kibsi, c'est l'accès au marché du travail, puisque le motif premier de cette migration étant dans la majorité des cas d'ordre économique. Le besoin d'argent prime afin de répondre aux vicissitudes de la vie urbaine.

### **A - LA RECHERCHE DU TRAVAIL**

La recherche du travail se fait généralement de porte en porte ou à travers les recommandations d'une ancienne camarade connue dans les ménages citadins. La filière souvent exploitée est le travail domestique (puisque n'ayant aucune qualification professionnelle). Elle semble être la porte d'entrée privilégiée des kibsi, qui s'appuient sur les différents réseaux relationnels dans la

ville d'accueil.

S'il est facile de trouver une place d'employée de maison, de "bonne", ce type d'emploi est instable pour des raisons diverses : manque de compétence, défaut de paiement de salaire, mécontentement sur les tâches, incompatibilité d'humeur entre employeur et employée, mauvais traitement, meilleure offre ailleurs. C'est pourquoi le "contrat" peut être rompu à tout moment aussi bien par l'employeur que l'employée. .

Tous ces faits occasionnent une mobilité des métiers et une instabilité des Kibsi. C'est ainsi que la plupart d'entre elles avaient changé au moins deux fois d'employeur. Tantôt, elles travaillent comme employées de maison, tantôt comme lingère

Néanmoins, malgré cette instabilité, on note une certaine préférence des kibsi pour les emplois de "bonne", qui selon elles, présente beaucoup plus de sécurité ; sécurité se traduisant par une occupation à temps plein et d'un revenu régulier et sûr.

La recherche du travail et surtout l'accès au marché de l'emploi passe aussi par la connaissance du mooré, qui devient une condition sine qua non. Dès les premiers moments de son arrivée (celle venue pour la première fois à Ouagadougou), la recherche de l'emploi sera orientée vers les ménages comprenant le dioula, langue également parlée par les kibsi. Plus d'une s'est vue refuser un emploi parce que ne pouvant communiquer dans la langue locale la plus usitée.

## **B - LES ACTIVITES**

Les migrantes kibsi sont dans leur majorité des analphabètes. Elles n'ont pas les compétences requises pour prétendre aux postes du secteur formel. En effet, sur l'échantillon enquêté, deux femmes seulement ont déclaré avoir été scolarisées jusqu'au premier cycle du secondaire. L'une a abandonné en classe

de 6°, faute de moyens, l'autre en 5° pour se marier. Ceci est une illustration parfaite du niveau limité de scolarisation des filles dans les pays en développement et particulièrement en Afrique.

Ainsi, elles n'ont pour seul exutoire que les travaux domestiques. Voulant faire de leur séjour urbain une réussite, elles sont prêtes à tout faire ; ce qui se traduit par une faible *proportion du chômage* au sein de ce groupe ethnique (voir tableau 17 )

Les métiers dans lesquels on retrouve les kiksi sont :

- employée de maison ou "bonne",
- lingère,
- le petit commerce (vente de cigarettes, de pagnes tissés, de colas, de fruits, la restauration) dans une moindre mesure.

**TABLEAU 17 - REPARTITION DES KIKSI SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

Type d'activité	Effectifs	%
"Bonne"	42	84
Lingère	1	2
Commerce	2	4
Autres*	5	10
Total	50	100

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

\* Celles qui sont en situation de chômage

Au moment de notre passage, 42 kiksi ont déclaré être des domestiques communément appelées bonnes dont trois travaillent dans des restaurants et leur tâche consiste à laver uniquement la vaisselle ; deux sont embauchées pour nettoyer les concessions et les toilettes dans les habitations de

location où la cour et les toilettes sont communes ; les 37 autres travaillent dans des familles.

L'observation du tableau nous indique également qu'une seule kibga est lingère. Les lingères se recrutent parmi les femmes ayant des enfants de bas âge. A Ouagadougou, les kibsi qui portent toujours leurs enfants et qui les allaitent, trouvent rarement à s'employer. Ce qui amène une de nos enquêtées à nous dire qu'elle déconseillerait toute kibga, future candidate à la migration, d'amener son enfant avec elle. Les raisons avancées par les employeurs se résument à l'irrégularité dans le travail, la lenteur dans l'exercice des tâches domestiques.

Deux femmes exercent le petit commerce notamment la restauration (vente de boule d'akassa, bouillie de mil, tô), vente de cigarettes, de cola et de pagnes tissés par elles.

Enfin, 5 sur les 50 femmes sont au chômage. Deux ont abandonné le travail pour cause de maladie de leurs enfants (elles étaient toutes deux lingères). Une parce que son employeur ne lui avait pas donné son salaire et ce, depuis quatre mois. L'autre, qui est également dans *cette* situation est enceinte. L'abandon s'explique par une grossesse avancée et aussi parce que le mari étant venu pour la ramener au village d'origine pour qu'elle y accouche. La dernière, en situation de chômage est la plus âgée de nos enquêtées. Elle justifie son abandon par un besoin de repos (1 à 2 mois). Après cela, elle optera pour le travail de lingère beaucoup moins astreignant. En effet, celle-ci trouve le travail de "bonne" contraignant pour son âge (elle travaillait 6 jours sur 7 et ce, du matin jusqu'aux environs de 19 h).

Au total, le secteur du travail domestique arrive à absorber cette main d'oeuvre bon marché contribuant ainsi à maintenir la rémunération de ces travaux à un niveau bas.

## C - LES SALAIRES

Les rémunérations sont fonction des tâches, du travail accompli. Avant l'embauche, l'employeur (une femme la plupart du temps) prend le soin de discuter des modalités de travail avec la nouvelle employée. C'est à l'issue de cet entretien que le salaire est fixé.

Les rémunérations sont la plupart du temps relativement bas, précaires et varient entre 1500 FCFA et 5000 FCFA. Les revenus mensuels les plus fréquents sont entre 3500 et 5000 FCFA. La somme de 5000 FCFA représente le summum du salaire auquel peut prétendre une kibga qui possède une expérience dans les travaux ménagers. Celles qui sont novices dans le métier sont rétribuées entre 2 000 et 3 000 FCFA, voire 1 500 FCFA dans certains cas. Le travail qui leur attribué consiste au nettoyage de la cour et à celui de la vaisselle et/ou le linge.

**Tableau 18 - REVENU SELON LE TYPE D'ACTIVITE**

Niveau salarial Type d'activité	1 500	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000	5 000	> 5000
"Bonnes"	2	3	4	5	11	7	10	-
Lingères	1	-	-	2	-	-	-	-
Commerçantes	-	-	-	-	-	-	-	2

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

L'analyse du tableau révèle que parmi les 42 "bonnes", 2 (celles travaillant dans les restaurants) perçoivent 1 500 FCFA chacune à la fin du mois :

- 3 kibsi gagnent 2 000 FCFA .
- 4 autres 2 500 FCFA ;
- 5 ont 3 000 FCFA ;

- 11 parmi les 42 domestiques touchent 3 500 FCFA par mois ;
- 7 sont rémunérées à 4 000 FCFA ;
- et enfin 10 moyennent leur savoir faire contre 5 000 FCFA tous les mois.

Quant aux lingères, leurs revenus sont moins élevés que les précédentes, comme le révèle les résultats de notre enquête. Elles sont payées à la pièce, 25 ou 50 FCFA par tenue lavée. Dès lors, on peut comprendre aisément l'engouement manifesté par les kiksi pour accéder au statut d'employée de maison.

Les revenus générés par le petit commerce semblent les plus élevés. Ils dépassent 5 000 FCFA. Les 2 kiksi de l'échantillon d'étude affirment avoir un revenu mensuel supérieur à 5 000 FCFA.

Mais aussi faibles que sont ces salaires, ils constituent des revenus monétaires plus importants que ceux obtenus en milieu rural où le revenu par actif est en général insignifiant voire dérisoire. Les revenus urbains sont attractifs pour elles, et représentent un facteur incitatif à l'exode rural saisonnier.

### 1- Les dépenses

Les dépenses faites par les migrantes kiksi sont fonction du statut (ou du type d'activité). En effet, les employées de maison bénéficient d'un gros avantage par rapport aux lingères et celles exerçant le petit commerce. Leur alimentation et leur toilette quotidienne incombent aux personnes qui les emploient. Dans certains cas, des vêtements leur sont offerts et sont en partie pris en charge lors des maladies telles les maux de ventre, maux de tête. Leurs dépenses primordiales se limitent alors au paiement du loyer et quelques rares fois à l'achat de vêtements. Le reste du revenu est épargné.

Par contre, les lingères et les commerçantes ne jouissent d'aucun privilège et doivent donc se prendre intégralement en charge. Il va sans dire que leurs dépenses sont nettement plus importantes par rapport aux premières. Néanmoins, elles parviennent à dégager des économies quelque peu

substantielles.

La propension à épargner est forte d'autant plus qu'elles prélèvent le moins possible pour leur propre entretien, afin de faire face à des dépenses qui leur paraissent indispensables.

## 2 - L'épargne : une préparation pour le retour au village.

Des réponses aux questions sur l'épargne, il est ressorti qu'elle sert à assurer certaines dépenses (achat d'ustensiles ménagers : marmites, casseroles, plats ; préparation du trousseau pour les jeunes filles) qu'elles estiment prioritaires . L'épargne constitue pour elles plus une nécessité qu'un surplus voulu. La forme d'épargne utilisée est la thésaurisation. .

Cette épargne est remise à une personne qui est soit un parent, soit une migrante plus âgée, et ceci sur la base de la confiance.

Contrairement à toute attente, les kiksi ne font pas de tontine. La tontine est un mode d'épargne regroupant plusieurs personnes avec un cota fixé. Chaque mois l'on collecte la somme totale pour la remettre à une personne. Le mode d'attribution est successif (à tour de rôle).

Lorsque le retour est imminent, l'épargne est alors retirée et investie dans l'équipement ménager.

### **III - L'INSERTION CULTURELLE**

L'insertion urbaine des migrantes kiksi ne se limite pas seulement à la résolution des problèmes d'emploi et de logement, mais doit passer nécessairement par une intégration culturelle, c'est-à-dire l'assimilation des valeurs urbaines (habitudes alimentaires, vestimentaires, les loisirs), l'adaptation au nouveau mode de vie, l'accession aux infrastructures urbaines (eau potable,

électricité, équipements sanitaires et scolaires).

L'attrait de Ouagadougou ne semble pas influencer les kiksi au point d'engendrer des transformations notables ou des changements de comportement.

Au niveau de l'assimilation des valeurs urbaines, l'on remarque un faible degré d'intégration voire nul.

En ce qui concerne les loisirs, une parmi les 50 kiksi affirme avoir comme loisir, le cinéma. Il s'agit de O. K., originaire de Mondoro. Après un mariage qui n'a duré que trois ans, elle a suivi d'anciennes migrantes qui revenaient à Ouagadougou, après les travaux champêtres au village. Elle avait 18 ans quand elle est arrivée dans la capitale. Cela fait bientôt quatre ans qu'elle y réside. O.K affirme n'être jamais retournée au village mais envoie souvent de l'argent et des vêtements à sa mère pour l'entretien de son enfant.

En 1994, O. K. a rencontré un autochtone de Ouagadougou, mécanicien de son état, devenu son amant qui l'amène de temps à autre au cinéma.

Quant aux autres, elles affirment n'avoir aucune distraction, en dehors des rares cérémonies organisées lors des baptêmes des nouveaux nés, et des séances de lutte traditionnelle des hommes kiksi. Elles participent en tant que spectatrices. Ces luttes se déroulent pendant la saison morte et ont lieu à la permanence du secteur 12 (Dapoya) les samedis; La fin du mois de mai met un terme à cette activité sportive, car d'après les propos recueillis et certaines conceptions traditionnelles, cela empêcherait la formation des nuages et par conséquent "chasse la pluie". C'est la période également pendant laquelle la majorité des femmes kiksi se prépare à retourner dans les villages respectifs pour

aider les parents dans les travaux des champs.<sup>17</sup>

Là où l'assimilation des néo-citadines est apparente, c'est au plan vestimentaire et alimentaire où la migrante tente d'imiter la citadine. Cela est rendu possible avec le concours de certains employeurs qui n'hésitent pas à leur faire don d'habits et de chaussures.

Elle s'observe aussi sur le plan alimentaire. Le café au lait, les bonbons glacés, le riz font partie de leur consommation quotidienne. Il y a une volonté manifeste à ce niveau de vivre comme nombre de citadins.

Il faut souligner l'attachement des kiksi aux valeurs culturelles d'origine qu'elles tentent d'implanter dans le milieu d'accueil.

En effet au niveau du couple, on note une division sexuelle dans les lieux d'habitation. Les femmes mariées vivent à part et leur homme de l'autre.

Dans cette société traditionnelle, une femme ne rejoint son époux qu'après la naissance du troisième enfant, qui mettait fin aux dons de céréales, que devait le mari à son beau-père<sup>18</sup>.

Actuellement, cette règle n'est plus observée avec la même rigueur. La femme peut, dès la première grossesse venir habiter chez son mari. Mais cette entrée est consacrée par des rites communiels d'une durée de huit jours au cours desquels la femme prépare des (plat familial) repas pour tous les membres de la famille indivise maritale. Le huitième jour, elle va faire la cuisine pour la première fois chez son mari, en emportant des objets neufs : poterie à eau, marmite, bois. Le repas est consommé uniquement par les deux. Ce dernier repas clôt le cycle.

---

<sup>17</sup> - Les raisons de ce comportement qui frise l'indifférence trouvent l'explication dans le bas niveau des revenus prévus essentiellement pour l'équipement de la migrante dont elle a besoin, si bien qu'elles ne peuvent pas s'offrir des distractions (cinéma, théâtre, etc).

<sup>18</sup> - Voir Dénise PAULME : Organisation sociale des dogon

Néanmoins cet état de fait persiste à Ouagadougou. Sur notre échantillon, 15 kiksi ont le statut de femme mariée et parmi elles, huit ont leur mari à Ouagadougou. Mais trois femmes seulement sur les huit vivent effectivement avec leur époux.

Celles qui n'habitent pas avec leur époux ne manquent pas de stigmatiser en sus de cette tradition, la cherté de la vie face à des revenus faibles, ne permettant pas une autonomie résidentielle ce qui les amène à co-habiter entre gens de même sexe.

Leur environnement, leur cadre de vie est le reflet propre au milieu rural. Elles vivent dans des maisons insalubres.

Dans le domaine sanitaire, les coûts prohibitifs des produits pharmaceutiques constituent un handicap à la fréquentation des centres sanitaires. Dix d'entre elles (20 %) privilégient de facto la pharmacopée traditionnelle dont le coût est à la portée de leur bourse. Elles n'hésitent pas à solliciter les services d'un guérisseur. Les croyances traditionnelles sont fortes de sorte qu'elles sont convaincues que leur mal n'est jamais fortuit. Pour elles c'est la preuve indéniable de la malédiction des ancêtres (surtout celle dont le départ a suscité la colère de la famille).

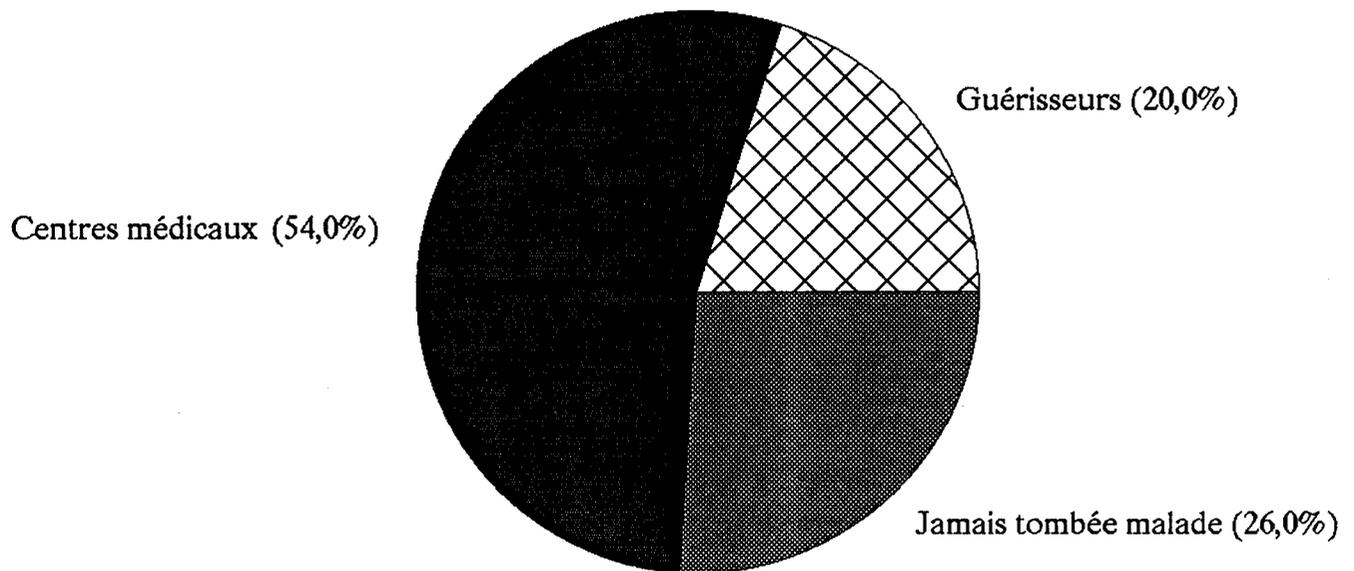
La grande majorité affirme recourir à la médecine moderne. Mais il n'en est rien. Pendant l'enquête, nous avons observé certaines filles et femmes qui avaient des plaies sur tout le corps ou leurs enfants malades, mais aucune d'elles ne s'était rendue au dispensaire. Il y a donc contradiction entre leurs comportements et leurs affirmations.

**Tableau 19 - REPARTITION DES KIBSI SELON LE MODE DE SOIN**

Mode de soin	Effectifs	%
Guérisseurs	10	20
Centres médicaux modernes	27	54
Jamais tombées malades	13	26
Total	50	100

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

Figure 7 – TYPE DE MEDECINE UTILISE PAR LES KIBSI



Treize personnes soit 26 % déclarent n'être jamais tombées malades depuis leur migration à Ouagadougou. Il faut signaler que l'auto-médication y est importante.

Les rares cas rencontrés où des kiksi se sont rendus effectivement dans les centres médicaux, c'est avec le concours soit de l'employeur ou celui de la "Maison du Coeur", le plus souvent. Toutefois, l'initiative ne rencontre pas toujours l'assentiment des kiksi.

L'exemple de cette jeune fille est certes révélateur. En effet, S. G. travaille comme "bonne" dans une famille résidant au secteur 15. Après quatre mois de travail dans ce ménage S. G. se plaignait de troubles gastriques et ce, depuis environ un mois. Son employeur l'a conseilla de se rendre au dispensaire, mais en vain. Comme traitement, S. G. absorbait des tisanes offertes par une originaire du même village. Au fil du temps, son état de santé se détériorait. Alors l'employeur sans le gré de S. G. l'amena au dispensaire et les résultats ont révélé l'existence de levures. A la fin du mois, l'employeur remit 2 500 FCFA à S. G. en lui signifiant que les 2 500 FCFA autres ont servi à l'achat des produits nécessaires au traitement. S. G. n'a pas du tout apprécié cela. Elle s'en alla alors de ce lieu de travail.

D'un point de vue générale, ce comportement n'est pas le seul fait des kiksi. Il s'observe également dans les villes africaines, où le recours à la médecine moderne n'est envisagée que lorsque la médecine traditionnelle s'est avérée inefficace. Parfois les deux sont utilisées de façon concomitante. Cet état de fait est accentué avec la dévaluation où les produits pharmaceutiques ne sont plus à la portée de tout le monde, en particulier *pour* les kiksi. Il faut également faire mention du développement ces dernières années de la médecine traditionnelle (essor des tradi-praticiens) qui est entrée en ligne de compte dans les politiques des gouvernements (Burkina Faso, Mali, Côte-d'Ivoire, etc) en matière de santé des populations.

Même s'il y a un désir de conservation des habitudes rurales, il n'en demeure pas moins qu'elles relèvent le caractère xénophobe des autochtones à leur égard, les maintenant davantage dans cet état. Il y a quelques années, il y eut une épidémie de rougeole au sein de cette population. La promiscuité favorise la prolifération du germe de cette maladie. La "Maison du Coeur" à travers sa fondatrice les a invité à se rendre au dispensaire de Samandin (secteur 7 sur l'Avenue Bassawarga) afin de se faire vacciner. Elles ont refusé de manière péremptoire car elles craignaient d'après elles, la répugnance des infirmières, qui n'hésitent pas à les traiter de personnes malpropres, sauvages, etc. Il a fallu les vacciner à leur lieu d'habitation. Cet exemple, bien que différent du précédent est aussi riche en informations sur la peur des kiksi à l'égard des citadins.

L'accessibilité à l'électricité et à la scolarisation est nulle, et le facteur primordial expliquant cela est leur coût élevé. Aussi l'utilisation des lampes à pétrole n'est pas légion dans cette couche. Sur les cinq concessions dans lesquelles nous nous sommes rendues, une seule était dotée d'une lampe à pétrole (cf Méthodologie).

Pour ce qui est de l'instruction, aucune des kiksi ne fréquente l'école, encore moins leurs enfants qui sont en âge d'y aller.

Un seul cas cependant fut observé. Il s'agit d'une fillette kibga adoptée par la fondatrice de la "Maison du Coeur" qui est inscrite en classe de CP1.

En définitive, l'analyse des différentes formes d'insertion révèle un faible degré d'intégration dans leur milieu d'accueil. Le mépris des citadins à l'égard de ce groupe ethnique fait de ces femmes des personnes marginalisées dans le nouvel environnement. Elles vivent en vase clos. A l'instar des habitudes alimentaires et vestimentaires, l'insertion urbaine des migrantes Kiksi ne semble pas réussie. Deux aspects sont à considérer :

- le coût de la vie urbaine face à des revenus très faibles ;
- et le caractère réfractaire aux valeurs urbaines.

L'abandon de certaines valeurs traditionnelles est indéniable. C'est à ce prix que la migrante accédera au nouveau code de valeurs urbaines.

La vie urbaine est régie par des liens qui unissent les habitants. Le prochain chapitre étudiera les relations qu'entretiennent cette catégorie de personnes aussi bien entre elles qu'avec le milieu d'accueil.

## Chapitre 2 - LES RELATIONS SOCIALES

### ENTRETENUES PAR LES KIBSI

#### I - LES RELATIONS SOCIALES EN MILIEU URBAIN

Le réseau social désigne un tissu complexe de rapports qui apparaissent sous forme de circuit d'accueil et/ou d'insertion socio-professionnelle, de solidarité humaine, de relations bâties autour d'un socle commun (ABDOUL S. F., 1991).

#### A - LES RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES AUTOCHTONES

##### 1 - Les rapports avec les employeurs

Les relations qu'entretiennent les kiksi avec leurs employeurs se traduisent essentiellement par des rapports de travail, en dehors desquels tout lien s'estompe. La nature de ces relations dépend de plusieurs facteurs : qualité du service, régularité au travail, etc.

Tableau 20 - NATURE DES RELATIONS

Nature des relations	Bonne	Acceptable	Mauvaise
Effectifs	25	16	4

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

Ces relations sont la plupart du temps considérées comme étant bonnes (cf tableau n° 20), surtout quand la servante donne satisfaction. Vingt cinq kiksi parmi celles qui exercent un métier assurent avoir de bons rapports avec leurs

employeurs. Elles sont traitées avec beaucoup d'égard. La gentillesse de certaines "patronnes" est surprenante. Elles n'hésitent pas à offrir des vêtements, des chaussures, des médicaments en cas de maladie, signe de leur satisfaction.

L'entente est souvent appréciable, qu'au moment de retourner au village pour les cultures (pendant la période pluvieuse), elle trouve une remplaçante à la demande de son employeur. Dès son retour en ville, elle réintègre le ménage.

Mais si les unes ont beaucoup de privilèges, d'autres par contre connaissent des situations difficiles. Les rapports employeur - employée peuvent se détériorer à la suite du mauvais traitement dont certaines kiksi sont victimes. Quatre parmi les interrogées ont déclaré avoir été rouées de coups par les personnes qui les emploient.

Les employeurs quant à eux déplorent le manque de formation de ces femmes. Quand elles sont bien initiées aux tâches domestiques, elles deviennent instables, changent fréquemment d'employeurs sans doute pour mieux monnayer leur savoir-faire.

Il y a aussi l'exigence dont font montre les kiksi à savoir leur assurer au minimum deux repas par jour, les assiettes dans lesquelles elles mangent sont à la charge de l'employeur ainsi qu'un bidon ou elles pourront ramener de l'eau chez elles. Cette eau sert pour la boisson et pour la toilette du matin.

Toutefois, les personnes qui ont eu à recourir au moins une fois aux services des kiksi les trouvent corvéables à merci avec une rémunération moindre par rapport aux filles rurales du Burkina.

## 2 - Les relations avec les autres.

Les migrantes kiksi entretiennent très peu de rapport avec leur milieu d'accueil. Les relations sont quasi inexistantes hormis les rapports employeur - employée. Elles vivent en vase clos. A la question quels sont vos rapports avec les citoyens (autres que les employeurs), elles affirment n'en avoir aucun.

Une enquête d'opinions auprès des habitants de la ville (pris au hasard) a révélé leur indifférence voire leur mépris vis-à-vis de ces femmes. Elles sont acceptées uniquement pour ce qu'elles font, pour le service rendu, mais pas pour ce qu'elles sont. On pousse parfois le mépris jusqu'à s'interroger sur la possibilité d'une vie, d'une organisation sociale à leur niveau. Elles sont considérées comme des personnes malpropres, des "moins que rien", des "hors la loi". Ces assertions sont éloquentes quant à la nature des relations avec les autochtones. La co-habitation est difficilement acceptée par les autochtones. D'après les propos recueillis, nombre de personnes déclarent qu'elles sont bruyantes.

Cependant les Kiksi reconnaissent entretenir des relations avec la fondatrice de la "Maison du coeur". Il n'y a qu'elle qui "daigne" s'intéresser à elles, à leur vie, à leurs angoisses. Elle a même récupéré une bonne dizaine de kiksi qui vivent chez elles. Le local de la "Maison du Coeur" sert le plus souvent maintenant de lieu de retrouvailles de rencontre pour certaines kiksi. Ces rencontres sont l'occasion pour elles de revivre l'ambiance (chants et danses) du village qui leur manque tant.

## 3 - La face cachée de leurs relations avec les autres

La majorité des Kiksi ont affirmé n'avoir pas d'autres relations avec les autochtones. Pourtant, la réalité est toute autre. La nuit tombée, les foyers des kiksi s'animent par des allées et venues d'hommes kiksi et des autres ethnies parmi lesquels on retrouve leurs maris, leurs fiancés et des clients. Elles sont l'objet

de nombreuses sollicitations de la part des citadins : prostitution et relations amoureuses.

Dans le cas de prostitution, elle est très discrète d'une part vis-à-vis du groupe et d'autre part vis-à-vis des citadins. Les revenus tirés de cette activité seraient importants à leurs yeux (la nuit passée avec un client varie de 500 F à 1 000 F la nuit, ce qui correspond au cinquième de leur salaire mensuel).

Certaines Kibsi ont des amants en dehors de la communauté, mais s'abstiennent de nous le révéler. Ces assertions reposent essentiellement sur nos observations faites au cours de nos enquêtes nocturnes et aussi sur les récits d'une Kibga et de quelques citadins vivant à proximité.

Nous avons été témoin d'une scène entre un autochtone d'un certain âge (la cinquantaine environ) et des Kibsi. Pendant que nous enquêtions, l'homme pénétra dans la cour et demanda en ces termes en mooré : "Il paraît qu'il y a des Kibsi à vendre ici ? Alors qu'on me donne une afin que j'aie me soulager." Cela fut l'objet d'une dispute entre les femmes et l'homme. Il s'en alla bredouille. Cinq jours plus tard, il revint et sous nos yeux il partit avec une fille de 21 ans. Nous avons rencontré la Kibga par la suite qui témoigna qu'elles étaient nombreuses à se prostituer. Cela conduit souvent à des altercations entre elles et les hommes Kibsi qui estiment qu'elles sont leur chasse gardée. Ceux-ci ayant des revenus plus faibles que les citadins d'une part ne peuvent pas aller vers les autres prostituées de la ville et d'autre part se retrouvent défavorisés par rapport aux autres citadins qui ont plus de revenus.

Dans le cas des relations amoureuses certaines Kibsi entretiennent des relations sentimentales avec des citadins qui ne sont pas de leur ethnie. Ces relations ne sont pas sans poser des problèmes avec les hommes de leur groupe ethnique. Ces hommes kibsi vivant à Ouagadougou n'acceptent pas qu'elles se lient à des hommes qui ne sont pas de leur ethnie parce qu'elles sont déjà mariées ou promises.

Ces relations amoureuses avec les autres citadins posent des problèmes identiques à ceux des autres habitants de la ville de Ouagadougou. Ainsi O. K. a été poignardée par son amant mécanicien qui l'accusait d'avoir plusieurs amants.

Un menuisier nous confia qu'il avait une liaison sentimentale suivie avec une kibga pendant six mois. Cette relation avait été gardée secrète. La kibga tomba enceinte. Dès qu'il apprit la grossesse, il romput leur relation estimant que ce serait un déshonneur pour sa famille si on venait à apprendre leur relation et la grossesse.

Ces relations ont entre autres conséquences le retour dans leur village de nombreuses filles kibsi avec des enfants naturels.

Il ne nous a pas été donnée de constater de rapports entre les kibsi et les filles et les femmes du voisinage ou de la ville. Les raisons sont entre autres leur mode de vie, le repli du groupe sur lui même, le mépris dont elles sont l'objet de la part des autres filles et femmes de la ville

Conscientes de leur isolement et des attitudes négatives à leur endroit mais incapables d'y remédier, elles s'attèlent à leur objectif : travailler pour se procurer de l'argent et l'équipement ménager pour un retour heureux au village.

La seule satisfaction qu'elles tirent de leur séjour urbain est leur relative liberté (ne sont plus sous le contrôle direct de la famille d'origine) et dans le travail beaucoup moins lassant que celui du milieu rural, et dont elles ont une compensation : le salaire.

## **B - LA SOLIDARITE ENTRE KIBSI**

La solidarité traditionnelle se perpétue en ville et plus qu'un humanisme envers autrui, peut être considérée comme une sorte d'assurance pour le futur.

Vu la précarité de leurs conditions de vie à Ouagadougou, l'instabilité des emplois, personne n'est à l'abri des aléas qui peuvent nécessiter un recours à la solidarité. Un dicton bambara souligne qu'"on creuse de petits puits aujourd'hui pour éteindre la grande soif de demain". Alors on aide bon gré, mal gré avec la conviction qu'au cas où on se trouverait dans une situation similaire, d'autres feraient de même en notre faveur.

La migrante kibga à son arrivée peut en général compter sur les rapports de parenté et les liens de solidarité existant entre ressortissants d'une même localité.

Ainsi toutes les kibsi interrogées ont reconnu avoir été logées, nourries par les anciennes immigrées. Ce sont ces dernières qui ont aussi contribué à leur trouver le travail de lingère ou de "bonne" dans les ménages.

Cette solidarité est également perçue au niveau du travail. Lorsqu'une kibga venait à avoir beaucoup de tâches dans le ménage dans lequel elle travaille, elle peut solliciter l'aide d'une de ses camarades qui n'a pas encore trouvé à s'employer.

Les liens d'entraide entre kibsi apparaissent aussi lors des cérémonies, des événements (maladie, décès) par une assistance matérielle et physique :

- baptêmes : préparation des repas, cotisation pour l'achat de savon, de vêtements afin de les remettre en guise de cadeau ;
- des accouchements : nous avons assisté à l'accouchement de Safiatou, jeune fille de 16 ans. Elle est venue à Ouagadougou, après le départ de son fiancé pour la Côte-d'Ivoire. Après un séjour de six mois environ, Safiatou rencontre le cousin de son fiancé, venu à Ouagadougou tenter sa chance" pour ensuite continuer en Côte-d'Ivoire. Tout allait bien entre eux jusqu'au jour où elle annonça à son amoureux qu'elle était enceinte. Cette nouvelle précipitera le départ du cousin vers la Côte-d'Ivoire, abandonnant ainsi Safiatou avec pour seule consolation la compassion des

autres kibsi. Pendant la durée de la grossesse, Elle était souvent malade, donc dans l'incapacité d'exercer un métier. Ce qui va sans dire qu'elle n'avait pas les moyens pour aller dans une maternité (elle n'avait pas bénéficié des soins prénataux). Rares sont les femmes kibsi qui fréquentent les maternités au moment de leur accouchement. Ce sont donc celles qui partagent la chambre avec elle qui l'ont assisté au moment de l'accouchement. Actuellement, Safiatou est embauchée dans un ménage comme lingère. Elle s'y rend une fois par semaine (le jeudi), ce qui lui laisse assez de temps pour s'occuper de son enfant. Elle gagne 4 000 FCFA par mois et projette de retourner au village à la prochaine saison pluvieuse.

- des décès et maladie grave : elles cotisent et délèguent des personnes pour ramener la dépouille ou pour soutenir la malade.

Toutefois, même s'il y a un désir certain de s'entraider, il n'en demeure pas moins que cette solidarité tend à s'effriter. Face au coût élevé de la vie urbaine, conséquence de la crise économique accentuée par la dévaluation, la ville devient le creuset de l'individualisme. On pourrait penser que la solidarité sera restreinte seulement aux membres directs de la famille (père, mère, frères et soeurs).

## **II - LES RELATIONS AVEC LE MILIEU D'ORIGINE**

La décision de rejoindre la ville pour quelque raison que ce soit implique très rarement la rupture définitive avec son village d'origine. Elles sont au courant de tous les événements qui y surviennent, et conservent par conséquent des liens étroits avec la famille d'origine. Il y a un flux et reflux constants de personnes du village vers la ville et vice versa. Les flux de personnes de la ville vers le village sont les plus nombreux. En général, ce sont les jeunes filles et femmes qui se déplacent. Les visites des parents restés au village sont rares. Parmi les quinze femmes mariées, huit résident avec leur mari à Ouagadougou dont trois habitent avec eux. Trois sur sept autres reçoivent la visite de leur époux. Au total huit femmes ont reçu la visite de leur mari. Quant aux célibataires, les visites rurales à leur niveau sont moins fréquentes. Bien qu'elles soient moins susceptibles de

recevoir des dons et de l'aide de leur famille, les kibsi établies en ville sont enclines à en faire à celle-ci.

## **A - L'ENVOI DES BIENS**

Le but ultime de la migration des kibsi est l'amélioration du bien être personnel et de celui de la famille, raison pour laquelle on note une forte propension à économiser les revenus acquis par le travail domestique.

Les envois sont principalement constitués de plats, de marmites, de vêtements et d'argent. Les envois d'argent sont le fait de femmes mariées pour l'entretien de leurs enfants restés au village. Certaines jeunes filles profitent de l'opportunité des visites des membres de la famille ou des retours des ressortissantes du village pour envoyer de l'argent, afin d'apaiser quelques fois la colère des parents que leur départ en ville avait causé. Ces envois, somme toute sporadiques, représentent des apports non négligeables pour la famille rurale. Les réponses sur les envois d'argent restent mitigées, ce qui ne nous permet pas de les quantifier de manière fiable.

Les envois les plus importants se situent au moment des retours en milieu rural. C'est l'occasion de ramener des cadeaux et de consolider les liens familiaux.

Les relations qu'entretiennent les migrantes kibsi avec leurs villages sont considérées comme le fruit d'une nécessité impérieuse.

## **B - LES MIGRATIONS - RETOUR**

La ville n'est qu'un lieu de passage. Même si l'on s'y installe, c'est afin de mieux repartir un jour. Il est vrai que tous ne repartent pas mais le désir exprimé de le faire est signe d'une insertion limitée. Ceci reflète l'assertion selon laquelle "on est mieux que chez soi".

Les raisons des migrations-retour sont diverses :

- décès d'un parent ou funérailles,
- mariage,
- demande expresse des parents,
- visite aux parents restés au village,
- maladie grave,
- travaux des champs,
- fin de séjour.

C'est également l'occasion pour la kibga de présenter ses biens chèrement acquis en ville. Ces retours sont généralement importants à l'approche de la saison pluvieuse.

Neuf kibsi sur les cinquante sont déjà retournées au village une fois, cinq ont immigré deux fois, et six plus de deux fois, et se rangent parmi celles qui ont totalisé 5 à 10 ans de séjour à Ouagadougou. Les trente autres n'étaient pas encore retournées depuis qu'elles ont quitté leurs familles. Les unes parce que n'ayant pas atteint un an, les autres parce que leur départ en ville n'a pas été décidé collégalement. Dans ce cas on y passe le plus de temps parce qu'une deuxième émigration n'est peut être pas envisageable.

Un cas a également retenu notre attention. C'est l'histoire de S. A. Nous l'avions rencontré à Zogona (secteur 13) dans un ménage où elle travaille. Elle est la seule de nos enquêtées à être logée par son employeur. Elle ne rejoint ses compatriotes à Ouidi (secteur 11) que le samedi soir. Lorsque nous lui avons fait part de notre intention de l'enquêter sur les mobiles de sa migration, sa vie à Ouagadougou, elle prit peur à tel point qu'elle quitta le ménage après le déjeuner et n'est revenue que deux jours après, suppliant sa patronne de ne pas révéler sa présence à ses parents (oncle et grand frère). Ils étaient là pour la ramener au village afin de lui donner en mariage. Cela fait six mois que S. A. est priée de rentrer mais elle ne voulait pas entendre raison. Alors son oncle paternel et un de ses aînés ont été commis pour la ramener de force. Elle crut alors que nous étions de

connivence avec ses parents. Selon S. A., elle ne tient pas à retourner de si tôt sans avoir eu le minimum de ce qu'elle est venue chercher (l'équipement ménager pour son trousseau) car une fois mariée, ce ne sera pas facile pour elle de revenir à Ouagadougou.

Néanmoins nous avons appris plus tard qu'elle est rentrée deux semaines après la visite des parents chez son employeur, lesquels avaient laissé un ultimatum qui ne souffrait d'aucune discussion : si après un délai d'un mois elle n'est pas rentrée, la colère des ancêtres s'abattra sur elle.

Un autre cas semblable nous a été raconté par un employeur qui avait une kibga à son service. Elle s'occupait des tâches ménagères et prenait soin de l'enfant de son employeur. Cette kibga était venue à Ouagadougou en transgressant l'interdiction de migrer. C'est le père de la kibga qui est venu la ramener au village. Elle est partie laissant ses effets (vêtements) chez son employeur en lui promettant de revenir. Mais voilà bientôt quatre ans que l'employeur est toujours sans nouvelles d'elle.

Les kibsi déclarent être nostalgiques de l'ambiance du village avec ses fêtes et ses rites.

Des interrogations sur les projets d'avenir, il est ressorti qu'elles ne comptent pas rester définitivement à Ouagadougou. Elles sont venues s'installer dans la capitale pour travailler et axent leurs efforts sur la préparation de leur retour au village. Issues d'une société endogamique et conservant un instinct grégaire, elles prétendent ne pas vouloir se marier à un citadin. Cette décision ne relèverait pas d'elles, mais incomberait à la famille. Elles sont également conscientes qu'elles ne seront jamais intégrées dans la ville d'accueil encore moins dans leur belle famille.

Les perspectives d'insertion urbaine des migrantes sont très réduites. L'étroitesse du marché du travail, l'instabilité de l'emploi, le poids des charges familiales et communautaires qui pèsent sur elles, le contrôle social

qu'elles subissent de la part du réseau communautaire et qui les maintiennent dans une situation de dépendance, sont autant de facteurs qui limitent les possibilités (d'insertion) d'intégration en milieu urbain.

Par contre, ces mêmes facteurs ajoutés à l'esprit de solidarité facilitent la réinsertion au village.

D'une manière générale, les unes retournent dans leurs lieux d'origine pour un temps déterminé (période des cultures par exemple), les autres définitivement (mariage) mais ce n'est jamais précis. Un retour en ville est probable. Il arrive que certaines kiksi reviennent à Ouagadougou après trois à quatre ans passés au village.

Les migrations rurales - urbaines entraîneraient l'innovation, des mutations, car elles modifient les comportements, apprennent des réflexes des habitudes qui étaient jusqu'alors inconnus. Une esquisse des mutations socio-démographiques, économiques probables fera l'objet de notre dernière partie.

Troisième partie

# **CONSEQUENCES DE LA MIGRATION SUR LES KIBSI**

# Chapitre 1 - **IMPACT DE LA MIGRATION SUR L'EVOLUTION DES COMPORTEMENTS DEMOGRAPHIQUES DES KIBSI**

Avant d'aborder le dernier volet de notre étude, nous tenons à préciser que nous mettrons l'accent sur l'aspect qualitatif du comportement démographique des femmes et jeunes filles kibsi. Le caractère temporaire de nos enquêtes ne nous permettent pas d'avoir des indicateurs fiables pour mesurer le taux de fécondité et de nuptialité au sein de cette population migrante.

Ainsi, le présent chapitre reposera sur des hypothèses théoriques relatives au lien entre migration et fécondité d'une part et migration et nuptialité d'autre part.

## **I - INFLUENCE DE LA MIGRATION SUR LA FECONDITE**

On entend par fécondité, l'ensemble des phénomènes directement liés à la procréation humaine par la survenue de naissances vivantes.

L'indice synthétique de fécondité (ISF)<sup>19</sup> était de 6,7 enfants (E.D.S, Mali, 1987). Il est passé à 7,1 enfants en 1990<sup>20</sup>. Cet indice est variable selon le milieu, l'âge, le niveau d'instruction, l'état matrimonial.

En effet, de l'enquête démographique et de santé au Mali il est ressorti que l'ISF en milieu rural est plus élevé que celui du milieu urbain (7 enfants contre 6,1).

---

<sup>19</sup> - I.S.F. est égal au nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme au cours de sa vie féconde (15 à 49 ans)

<sup>20</sup> - Annuaire statistique pour l'Afrique Vol 1 1990/91

Concernant le niveau d'instruction, les études ont montré que plus une femme est instruite, et moins elle a d'enfants et vice versa. La migration intervient également dans les variables explicatives de la fécondité.

A priori, on avancera le postulat selon lequel la migration influe à la baisse le comportement reproductif des femmes surtout si elles migrent seules. Mais cette corrélation n'est pas systématique. Au niveau de l'échantillon d'étude, cette corrélation diffère selon qu'il s'agit de femmes mariées ou de célibataires.

Chez les kiksi mariées, il semble que l'influence de la migration sur leur fécondité est très peu notable. 15 sur les 50 kiksi interrogées sont mariées et ont des enfants dont le nombre varie de 0 à plus de 4 enfants. L'âge à la première migration de ces femmes est dans l'ensemble élevé (20 ans)

**Tableau 21 - REPARTITION DU NOMBRE D'ENFANTS SELON L'ETAT MATRIMONIAL**

Nombre d'enfants	0	1	2	3	4	>4	TOTAL
Etat matrimonial							
Mariées	1	6	2	1	3	2	15
Célibataires	31	2	-	-	-	-	33
Divorcées/séparées	2	-	-	-	-	-	2
Total	34	10	2	1	3	2	50

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

L'impact de la migration sur la fécondité varie également en fonction de l'âge parmi les 15 femmes mariées.

**Tableau 22- IMPACT DE LA MIGRATION SUR LA FECONDITE**

Age Nb enfts	< 15	15 - 20	20 - 25	25 - 30	30 - 35	35 - 40	40 - 45
0	-	1	-	-	-	-	-
1	-	1	5	-	-	-	-
2	-	1	-	1	-	-	-
3	-	-	-	-	1	-	-
4	-	-	-	1	1	1	-
>4	-	-	-	-	-	1	1
Total	-	3	5	2	2	2	1

Source : Enquête de terrain Juillet-août, 1994

L'observation du tableau n°22 révèle que les femmes de moins de 20 ans ont entre 1 à 2 enfants. Celles du groupe d'âge de 20 - 25 ans ont tout au plus 1 enfant ; entre 2 à 4 enfants chez les kiksi âgées de 25 - 30 ans. Les femmes âgées de 30 - 35 ans ont au minimum 3 enfants, et un minimum 4 chez les 35 - 40 ans et plus de 4 enfants chez les personnes de 40 - 45 ans.

Il s'avère que chez les kiksi déjà mariées au moment de notre passage, la migration a peu d'impact sur leur fécondité. En effet, cette catégorie de femmes qui vit à Ouagadougou, retourne périodiquement au moins tous les 2 ans dans leurs villages respectifs. Notons que ces femmes viennent généralement avec des enfants de bas âge (moins de 2 ans). Le temps passé à Ouagadougou correspond au temps requis pour l'allaitement (mode traditionnel d'espacement des naissances) pendant lequel la femme est soumise à l'abstinence. Selon l'enquête démographique et de santé au Mali, l'allaitement reste prolongé chez les kiksi (dogon) : 27,2 mois en moyenne (voir annexe). L'indice synthétique était de 7,2 enfants par femme (EDS/Mali, 1987) chez les kiksi, et de 7,91 pour les descendance de 40 - 49 ans. Cette forte fécondité s'explique en partie par leur faible urbanisation : 19,4 % des kiksi (dogon) vivent en ville contre 80,6 % en rural (annexe n° 3) ; leur bas niveau de connaissance de la contraception 97,7 % des

kibsi (dogon) n'utilisent pas de méthodes contraceptives .

Alors, si les femmes migrantes repartent dans leur milieu d'origine tous les deux ans pour laisser leurs enfants assez âgés, nous pouvons conclure que la migration n'influence pas de manière sensible la fécondité des kibsi mariées. En d'autres termes, l'ISF sera plus au moins égal pour une femme migrante que non migrante.

Cependant, chez les filles kibsi, la corrélation entre migration et fécondité semble négative. La migration réduirait le niveau de fécondité des kibsi célibataires. La fécondité croît avec la durée depuis la première union. L'âge à la primo-nuptialité devenant tardif, on s'attend aussi à une fécondité tardive, donc à un nombre d'enfants par femme moins élevé.

Dans tous les cas, il semble y avoir une corrélation entre la probabilité de l'émigration féminine et le nombre d'enfants.

## **II - INFLUENCE DE LA MIGRATION SUR LA NUPTIALITE**

La nuptialité est l'ensemble des unions traitant aussi bien des premiers mariages (primo-nuptialité) que des remariages.

L'impact de la migration sur ce phénomène démographique est remarquable. La migration serait un facteur qui retarde l'âge au mariage. Il est de 15 ans chez les kibsi comme dans la plupart des milieux ruraux. Le critère de la maturité de la fille est fondé sur la formation des seins qui intervient vers l'âge de 14 - 15 ans. Cette formation serait induite par la menstruation. La polygamie prévaut dans le milieu traditionnel kibga.

Dans notre échantillon d'étude, la proportion des célibataires est élevée : 66 % de l'effectif total.

**Tableau 23 - REPARTITION DES KIBSI SELON L'AGE ET LA SITUATION  
MATRIMONIALE**

Groupe d'âge	Etat matrimonial			Total
	Mariée	Célibataire	Divorcée/Séparé	
< 15	-	15	-	15
15 ... 20	2	14	1	17
20 ... 25	5	3	1	9
25 ... 30	3	1	-	4
30 ... 35	2	-	-	2
35 ... 40	2	-	-	2
40 ... 45	1	-	-	1
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>33</b>	<b>2</b>	<b>50</b>

Source ; Enquête de terrain Juillet - août 1994

Il semble que la migration contribue à prolonger le célibat. Il reste élevé dans la tranche d'âge de 15 - 20 ans. A 20 - 25 ans, il n'y a que 6 % de femmes célibataires et, après 25 ans, la presque totalité des kibsi ont contracté une première union.

Dans le tableau n° 24 l'inter-relation entre l'âge actuel des migrantes et l'âge à la première migration (en tenant également compte du statut matrimonial) montre que les migrantes âgées de 15 à 20 ans ont migré pour la première fois avant l'âge de 15 ans ( 8 %) et 20 % dans la tranche de 15 - 20 ans.

L'observation du tableau nous amène à émettre l'hypothèse suivante que la plupart des femmes mariées l'étaient déjà avant leur première migration.

**Tableau 24 - REPARTITION DE TOUTES LES KIBSI SELON L'AGE A LA PREMIERE MIGRATION ET L'AGE ACTUEL**

Célibataires

Groupe d'âge	Age à la première migration				
	< 15	15 ... 20	20 ... 25	25 ... 30	> 30
<15	15	-	-	-	-
15 ... 20	4	10	-	-	-
20 ... 25	-	2	1	-	-
25 ... 30	-	-	1	-	-
30 ... 35	-	-	-	-	-
35 ... 40	-	-	-	-	-
40 ... 45	-	-	-	-	-
Total	19	12	2	-	-

Source ; Enquête de terrain Juillet - août 1994

Mariées

Groupe d'âge	Age à la première migration				
	< 15	15 ... 20	20 ... 25	25 ... 30	> 30
<15	-	-	-	-	-
15 ... 20	-	2	-	-	-
20 ... 25	2	2	1	-	-
25 ... 30	-	1	1	1	-
30 ... 35	-	-	2	-	-
35 ... 40	-	-	-	1	1
40 ... 45	-	-	-	-	1
Total	2	5	4	2	2

Source ; Enquête de terrain Juillet - août 1994

Au regard du tableau 24 nous pouvons dire que la migration a un effet inhibitif sur le calendrier<sup>21</sup> de la nuptialité; L'âge au mariage étant de 15 ans on retrouve des filles célibataires à 20 ans voire 25 ans. Elles auraient peut être déjà contracté un mariage si elles étaient non migrantes.

La nuptialité agit sur la fécondité des femmes.

Plus l'âge au premier mariage est précoce, et plus la femme sera beaucoup plus exposée à une grande fécondité et la probabilité d'avoir des enfants sera grande.

Plus l'âge au premier mariage est élevé, tardif et plus il aura une incidence directe sur la fécondité finale des femmes. Cet ISF sera faible.

En somme, la migration influence de façon négative (ou à la baisse) la nuptialité des filles kiksi et une baisse de leur fécondité.

---

<sup>21</sup> - *Calendrier : succession ou répartition dans le temps des événements frappant une cohorte. La cohorte est l'ensemble des individus ayant vécu un même événement démographique au cours d'une même période.*

durant la saison des pluies pour cultiver.

Qu'en est-il des conséquences socio-démographique et culturelle ?

## **II - CONSEQUENCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUE ET CULTURELLE**

Au niveau socio-démographique, les départs des femmes et des jeunes filles kiksi se répercutent sur tous les plans de la vie du village *ou* de la famille. Les villages se vident de leur sève féminine au moins huit mois sur douze. Ces départs provoquent d'une part des déséquilibres au niveau de la structure par âge et par sexe (jeunes filles et femmes en âge de procréer), qui peuvent avoir un effet sur le calendrier de la nuptialité. Le célibat augmente, en atteste la présence de jeunes filles de 20 - 25 ans qui ne sont pas encore mariées, d'autre part sur les formes de mariage : polygamie de plus en plus fréquente. Ces déplacements (des kiksi mariées occasionnent la destructuration des familles. Les foyers deviennent instables. Cette instabilité est ressentie au niveau des ménages par des divorces (par exemple après l'escapade de la femme) ou autres troubles du ménage.

Bien que les kiksi connaissent de petites améliorations à leurs revenus, une amélioration relative de leurs conditions de vie, elles ne manquent pas de souligner les difficultés sociales auxquelles elles ont dû faire face (ou affronter) dans la ville d'accueil. Les unes, la majorité, déclarent une préférence pour la vie à la campagne plutôt que la vie en ville. Elles se plaignent de la cherté en ville, de la marginalisation dont elles sont l'objet, de la cohabitation avec les autochtones, des mauvaises influences.

Les autres par contre, nonobstant ces conditions malaisées préfèrent la vie en ville à celle du village. Cette préférence se situe au niveau de l'allègement des tâches domestiques telles que les corvées eau - bois - pilon.

En ville même si le contrôle auquel sont soumises les femmes

et jeunes filles kibsi par le groupe ethnique ou la communauté persiste, il n'en demeure pas moins que ce contrôle se relâche ; il n'est plus aussi strict qu'au village. Elles acquièrent une certaine liberté, deviennent plus autonomes à gérer les revenus acquis par le travail.

Une autre conséquence sociale est l'isolement, la difficile intégration dans le réseau familial et social de certaines kibsi au moment de leur réinsertion au village. Il s'agit, notamment des filles-mères. En effet, les migrantes kibsi, qui après leur émigration retournent au village avec des enfants - ( la plupart du temps ce sont des enfants naturels) - sont difficilement acceptées dans les premiers instants de leur retour. Néanmoins, leur rejet est partiel, il n'est jamais définitif. A ce niveau on note un changement. Pour ne pas susciter la réprobation du groupe familial, elles recouraient fréquemment à l'avortement ou à l'abandon des enfants naturels . Aujourd'hui, les influences subies par ces filles et femmes sont telles qu'elles ne craignent plus d'affronter cette réprobation.

Dans le domaine culturel, les migrations ont pour corollaire de nouvelles mentalités qui désagrègent la société traditionnelle, ses institutions et son système de valeur. La ville est un lieu de dépravation des mœurs (adultère, prostitution).

Si les départs entraînent des changements profonds les migrations-retour des kibsi par contre ont peu d'incidence, changent peu le village qui semble très réfractaire à tout changement.

Les changements, les mutations au niveau culturel sont perceptibles sur les plans vestimentaire et alimentaire. Les migrantes s'identifient aux citadines. Elles troquent les pagnes indigo au tissu importé. En ville, elles acquièrent également un savoir-faire culinaire.

Les migrantes reviennent riches d'expériences que celles qui n'ont pas migré

### Chapitre 3 - **PERSPECTIVES ET SITUATION A VENIR DES MIGRATIONS KIBSI**

Avec la persistance de la crise économique caractérisée par une paupérisation de plus en plus aigüe du monde rural, la dégradation de l'environnement, les femmes et jeunes filles kiksi vont certainement continuer à migrer en plus grand nombre. Cet afflux de migrantes engendrera un accroissement de la population de Ouagadougou et entraînera aussi, à des problèmes :

- accès au logement,
- une insertion urbaine de plus en plus difficile. La situation à venir des kiksi à ce niveau ne connaîtra certainement pas d'amélioration. Il pourrait y avoir un développement de la xénophobie entraînant une marginalisation de cette population féminine singulièrement démunie ;
- une réduction de l'offre de solidarité du fait de la précarité des conditions de vie , de la crise économique.. L'individualisme prendrait ainsi le pas sur la solidarité traditionnelle. Leur situation précaire en ville les rendra plus vulnérables. Elles constitueront un groupe cible à haut risque face à la prostitution et aux maladies sexuellement transmissibles.

Au niveau démographique, la fécondité à long terme des femmes migrantes baissera si la tendance se maintient, c'est-à-dire si la durée de la migration des filles kiksi s'allonge. Ceci aura un impact sur l'âge au mariage et par conséquent sur le comportement reproductif de ces migrantes.

Puisque les conditions de vie malaisées en milieu urbain ne semblent pas influencer sur les décisions migratoires, tout porte à croire que l'immigration féminine kibga prendra de l'ampleur. Aussi, des solutions idoines doivent être trouvées. Des décisions aptes à rationaliser, à canaliser et ralentir les

flux s'imposent. De telles décisions impliquent des actions pertinentes dans les régions de départ, destinées à promouvoir l'augmentation de la production agricole, la préservation de l'environnement, la lutte contre la désertification le développement villageois, et d'une manière générale, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Elles supposent que les projets de développement qui s'implantent en milieu rural prennent désormais en compte l'ampleur et les causes des migrations féminines, et contiennent des volets destinés à éliminer ou limiter les effets de ces causes. Il faudrait aussi améliorer la situation sociale et économique des femmes. En particulier, les dispositifs de développement rural devraient aider celles qui n'ont pas émigré et sur les épaules desquelles reposent de lourdes responsabilités, en leur donnant par exemple l'accès aux ressources économiques et un pouvoir de décision en ce qui touche la production agricole, faire des aménagements en vue des cultures de contre-saison, source de revenus pour les femmes. L'amélioration des conditions de vie des personnes et des familles peut avoir un effet crucial sur leur décision d'émigrer, puisque le recours à cette stratégie serait ainsi moins nécessaire.

En milieu urbain, les pouvoirs publics devraient prendre des mesures concrètes destinées à améliorer les conditions d'insertion des migrantes, en facilitant par exemple l'accès au logement, au crédit.

En somme, le moyen de réduire les pressions migratoires à longue échéance consiste à stimuler la croissance économique, la création d'emplois féminins<sup>22</sup> sur place, à ralentir la croissance démographique et à promouvoir l'épanouissement de l'individu et de la famille en tant qu'unité de base économique et de la société.

---

<sup>22</sup> - Par emplois féminins nous entendons le tricot, la production de légumes, le tissage, etc

## **CONCLUSION**

Au terme de cette étude il ressort que la migration apparaît comme une sorte de rite de passage, une stratégie de survie pour les jeunes filles et femmes Kibsi . Devant les difficultés socio-économiques et financières auxquelles les populations des zones rurales sont confrontées, force est de reconnaître que l'acquisition d'un revenu par les femmes s'avère nécessaire pour la survie de la famille.

La présente étude fait également apparaître l'importance des solidarités dans le processus d'insertion urbaine des migrantes Kibsi. Ces solidarités familiales jouent un rôle d'accueil et de soutien pour la nouvelle venue, et contribuent ainsi au maintien des flux migratoires à Ouagadougou.

En ville, les conditions de vie sont loin d'être acceptables. Elles sont sujettes à une quadruple discrimination du fait qu'elles sont :

- femmes,
- étrangères,
- de milieu modeste
- et qu'elles acceptent leur subordination comme naturelle ou inévitable .

Notre travail, sans avoir abordé tous les aspects du processus migratoire des femmes pose la problématique d'une couche paysanne Kibga, confrontée aux aléas climatiques et qui recherche à travers cet exode, une solution à ses problèmes, principalement économiques.

Nous espérons que ce travail servira de tremplin à d'autres études encore plus pertinentes sur la connaissance des motivations des femmes ainsi que l'impact de ces déplacements sur les lieux de départ.

## **BIBLIOGRAPHIE**

## OUVRAGES GENERAUX

- 1 - BOUJU J. Graine de l'homme, enfant du mil. Paris. Société d'Ethnographie.  
- 1984 - 254 pages
- 2 - CAPRON J., KOHLER J.M. - Les migrations de travail mossi : évolution récente et bilan actuel des migrations de travail. Les migrants et la société mossi : Migration de travail et pratique matrimoniale. - II fascicule 2 - OUAGADOUGOU - ORSTOM - 1975 - 161 pages.
- 3 - CAZES M. H., BROWN E., FLOURU A., SAUVIN-DUGERDIL C. - Les Dogon de Boni : Approche démogénétique d'un isolat du Mali. INED Cahier n° 132 PUF - PARIS - 1993 - 302 pages
- 4 - COULIBALY S., GREGORY J. PICHE V., DESROSIERS D. - Les migrations voltaïques Tome VI Opinions sur le phénomène migratoire. - Tome VII : Opinions sur le rôle du gouvernement en matière de migration. - Tome VIII : Appréciation collective du phénomène migratoire - (2 vol) - Ouagadougou - CVRS/INSD - 1975 - 300 pages.
- 5 - DIETERLEN G. Parenté et mariage chez les dogon (Soudant français) - Extrait pp 107 - 148 S.D.
- 6 - FINDLEY S. E., VAA M. DIALLO A.- L'économie du don : une Étude sur les stratégies de survie des femmes migrantes dans un quartier à faible revenu de Bamako - Bamako - CERPOD - 1990 - 20 pages.
- 7 - GALLAIS J - Le delta intérieur du Niger : Etude de géographie régionale - 2 vol Dakar - IFAN - Mémoires de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire - 1967 - 622 pages.
- 8 - INSD - Recensement général de 1975
- 9 - Recensement général de la population de 1985 : Analyse des résultats définitifs.
- 10 - Enquête démographique de 1991 : 2° partie : Phénomènes démographiques.
- 11 - KOUAME A, KONATE M., BA A. MARIKO A., MARCOUX R. - Enquête sur les stratégies de survie des ménages et insertion des migrants en milieu urbain : le cas de la ville de Bamako - 1ère version - Montréal - UM - 1992 - 80 pages.

- 12 - Ministère de la Coopération et du développement : Service des affaires financières et de la coordination géographique - Les états d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes - **Situation économique et financière en 1991 Perspectives d'évolution en 1992** - Collection d'études et documents - 1992 - pp 254 - 264.
- 13 - MARCHAL J. Y. - **Vestiges d'occupation ancienne au Yatenga (Haute-Volta) ; une reconnaissance du pays kibga** - Cahiers ORSTOM - Série Sciences Humaines - XV (4).
- 14 - OBERAI A. S. - **Guide pour des enquêtes sur les migrations internes dans les pays en développement : caractéristiques démographiques et sociales** - BIT - Genève - 1982 - 16 pages.
- 15 - **Migration, urbanisation et développement** - BIT - Genève - 1989 - 85 pages.
- 16 - ONU - Annuaire Statistique pour l'Afrique 1990 - 1991 Vol 1 Partie 2 : Afrique de l'Ouest
- 17 - PAULME D. - **Organisation sociale des dogon** - Paris - 1956 - 385 pages.
- 18 - SISSOKO K. - **Rôle socio-économique des femmes dans les unités de production rurales en zone semi-aride de Banamba (Mali)** - Québec - Centre Sahel - 1993 - 47 pages.

**THESES ET MEMOIRES**

- 1 - BAMBARA C. A. - **Conditions de vie des "kibiga" : Cas de 60 femmes dans la ville de Ouagadougou. Burkina Faso** - Diplôme d'Etat d'Edicateur Spécialisé - Sénégal - 18° promotion 1990 - 48 pages.
- 2 - BARDEM I. - **Précarités juvéniles et individualisme à Ouagadougou : Etude sur les pratiques et les représentations des jeunes adultes en situation de précarité.** - Thèse de doctorat. Université de Paris I Panthéon Sorbonne - 1994 - 415 pages.
- 3 - BLION R. - **Phénomènes migratoires et migrations de retour : l'analyse socio-économique du retour des migrants burkinabè de la Côte-d'Ivoire** - Paris. Université de Paris I- 1990 - 180 pages
- 4 - DIETERLEN G. - **Les âmes des dogon** - Paris - Institut d'Ethnologie - Travaux et mémoires - 1941 - 268 pages.
- 5 - KONE F., SOULAMA S. - **Insertion des migrants en milieu urbain : cas de Banfora** - Mémoire de maîtrise - Université de Ouagadougou - 1994 - 199 pages.
- 6 - LASSONDE L. - **L'émigration marocaine : élément de la stratégie de survie des ménages** - Montréal - UM - 1982 - 385 pages.
- 7 - OUATTARA. K., TRAORE M. - **Insertion des migrants en milieu urbain : cas de Ouagadougou Burkina Faso** - Mémoire de maîtrise - U O FLASHS - 1994 - 171 pages.
- 8 - SOMA J. - **Contribution à l'étude de la migration féminine : le cas du village de Bapla (Province de la Bougouriba)** - Mémoire de maîtrise - U O - 1992 - 112 pages.
- 9 - TOKINDNG S. J. - **Stratégies migratoires vers les villes en Afrique de l'Ouest** (Programme Population et de développement au Sahel - PPDS : Démographie et développement) - Montréal - U M - 1993 -70 pages.

## **REVUES ET COMMUNICATIONS**

- 1 - ASSOGBA L. N. M. - **Comportements démographiques des femmes migrantes à Lomé**. In Actes du séminaire sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique. éd. ORSTOM - LOME -1987 - pp 71 - 77
- 2 - BOCQUIER Ph. - **Insertion et mobilité professionnelle à Dakar** : -In Pop Sahel n° 19 août 93 pp 12 -15.
- 3 - CERPOD - Pop Sahel - La migration comme stratégie de survie. CERPOD n° 16 - Avril 1991 - 58 pages.
- 4 - CERPOD - Enquête démographique et de santé du Mali - 1987.
- 5 -COURRIER (Bimestriel ACP-CEE) **L'immigration** n° 129 - Septembre - octobre 1991 pp 40 - 77.
- 6 - FINDLEY S. E. - **Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences** - In Acte du séminaire sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique. - éd. ORSTOM - Lomé - 1987 pp 55 - 70
- Les femmes aussi s'en vont** - In Pop Sahel n° 4 - Oct 1987 - pp 20 - 22.
- 7 - FNUAP - Etat de la population mondiale 1993 : **L'individu et le monde : population, migrations et développement au cours des années 1990** - 1993 -54 pages.
- 8 - GREGORY J. - **L'insertion des migrantes et migrants en ville : interrogations méthodologiques** - éd. Collection de tirés à part - CRDI/ORSTOM/VRD n° 260 - Lomé - 1987 - pp 166 - 169.
- 9 - HENRI C. L. - **Quelques aspects des relations ville - village** - In Quesnel A et Vimard A : Migration, changements sociaux et développement - 3° journées démographiques de Paris - éd. ORSTOM - Colloques et séminaires - Paris - 20 au 22 septembre 1988 - 1991 - pp 231 - 242.
- 10 - KANTIEBO M. - **Travaux domestiques et activités rémunératrices des ménagères dans le district de Bamako** - CERPOD - Paris - 1991 - 64 pages.
- 11 - LAPIERRE ADAMCYK E.- **Activité féminine et fécondité** - Une enquête au Québec 1971 - Collection des tirés à part - Population 33 (3) - Mai - juin 1978 - pp 609 - 631.
- 12 - OUEDRAOGO M. M. - **Effets de la migration sur la condition sociale des**

**femmes au Burkina Faso** - In séminaire sur les interactions entre la condition de la femme et les phénomènes démographiques en Afrique francophone au Sud du Sahara - Lomé - Mai - juin 1990 - 32 pages.

- 13 - PHILIPPE SA. - **Migrations et insertion en Afrique** - In Pop Sahel n° 16 - Avril 1991 - CERPOD - pp 42 - 53.
- 14 - POIRIER J., PICHE V., -**Travail des femmes et fécondité dans les pays en développement** : que nous a appris l'enquête mondiale de la fécondité ? - Cahiers Québécois de démographie - Vol 18 n° 1 - Printemps 1989 - pp 159 - 184.
- 15 - POPULI (La Revue du FNUAP) **Migration dans le monde : les femmes en marche. Grands-mères et fécondité** - Vol 20 N° 7 - Juillet - août 1993 - 16 pages.

# ANNEXES



Non

### III - MOTIF DU DEPART

1 - Pourquoi êtes-vous partie de chez vous ?

- Chercher du travail, de l'argent
- Connaître la ville
- Raisons sociales (refus de mariage, échapper aux coutumes)
- Autre (à préciser)

2 - Quel est le motif principal de votre migration ?

- Raison économique
- Raison matrimoniale
- Autre (à préciser)

### IV - MODALITES ET CIRCONSTANCES DU DEPART

1 - Comment êtes-vous partie ?

2 - Quelqu'un a-t-il contribué à financer votre déplacement ?

Si oui qui ?

- Père
- Mère
- Epoux
- Vous même
- Autre

2 - Est-ce qu'on vous a demandé de partir ?

Si oui qui ?

- Père
- Mère

Epoux

Vous même

Autre

Si non , aviez-vous informé quelqu'un avant de partir ?

Oui qui ?

Non, Pourquoi ?

4 - Combien vous a coûté le transport ?

A quelle période avez-vous quitté le village ?

Saison sèche

Saison pluvieuse

Avez-vous eu l'accord de la famille d'origine ?

Oui

Non

5 - Combien vous a coûté le voyage ?

## V CHEMINEMENT MIGRATOIRE

1 - Avez-vous séjourné quelque part avant d'arriver ici ?

Si oui où ?

## VI CHOIX DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU

1 - Pourquoi avoir choisi Ouagadougou ,

Recherche d'emploi

Fuir la famille

Accompagner mon mari

Autre (à préciser).

2 - Avant de venir ici, aviez-vous des informations sur les conditions d'emploi ou de travail ou le genre de vie menée ?

Si oui, de qui teniez-vous ces informations ?

- Parent
- Ancienne migrante
- Ami(e)
- Autre.

Non

3 - Aviez-vous des parents vivants ici ?

Si oui préciser

Non

## VII CONDITIONS D'ACCUEIL A L'ARRIVEE

1 - Qui vous a accueillie à votre arrivée ?

- Parent
- (Ancienne migrante) originaire du même village
- Autre

2 - Quelle est la principale difficulté à laquelle vous avez été confrontée au cours du premier mois ?

- Alimentation
- Hébergement
- Emploi
- Autre (à préciser)

3 - Et maintenant ?

- Alimentation
- Hébergement
- Emploi
- Autre (à préciser)

4 - Quelle sorte d'aide vous a-t-on apporté ?

- Hébergement
- Nourriture
- Aide financière
- Recherche d'emploi
- Autre

5 - De qui avez-vous reçu cette aide ?

- Parent
- Camarades immigrées
- Autre

## VIII - VIE ACTIVE

1 - Avez-vous du travail

Si oui lequel ?

- Employée de maison
- Lingère
- Autre.

Combien gagnez-vous ,

- 1 500 - 2 500
- 2 500 - 3 500
- 3 500 - 4 500
- 4 500 - 5 000
- > 5 000

Si Non Pourquoi ?

2 - Combien de fois avez-vous changé de lieu de travail ?

- 1 fois
- 2 fois
- plus de 2 fois
- jamais.

3 - Pourquoi cette mobilité ?

- Mésentente avec l'employeur
- Meilleure offre
- Conditions de travail pas convenables
- Autres (à préciser).

4 - Nature des dépenses

- Alimentaire
- Habillement
- Paiement du loyer
- Autre.

IX - DEGRE DE SATISFACTION PAR RAPPORT AUX MOTIFS DE DEPART

1 - Que pensez-vous de la vie ici par rapport à celle que vous meniez avant ?

- Meilleure
- Bonne
- Pire
- Autre.

2 - Arrivez-vous à épargner ?

Si oui Combien ?

Si Non Pourquoi ?

3 - Que comptez-vous faire avec l'argent épargné ?

4 - Quels conseils donneriez-vous à vos camarades restées au village sur les conditions de vie à Ouagadougou ?

Sur les possibilités d'émigrer

vous les encourageriez

vous les décourageriez

Vous ne savez pas

Autre.

5 - Votre travail vous satisfait-il ?\*

Si oui comment se traduit cette satisfaction ?

parce que je gagne suffisamment d'argent

parce que l'employeur est gentil.

parce que vous arrivez à vous nourrir

autre (à citer).

## X - RELATIONS AVEC LE MILIEU D'ACCUEIL

1 - Comment sont vos rapports avec l'employeur ?

Très bon

Bon

Acceptable

Mauvais

2 - Et vos rapports avec les habitants ?

3 - Quel genre de relations avez-vous avec les citadins ?

Relation de travail

Relation d'amitié

Aucun

∪ Autre (préciser).

## XI - ACCES AUX INFRASTRUCTURES URBAINES

1 - Quels sont vos loisirs ?

∪ Cinéma

∪ Sport

∪ Spectacle

∪ Autre (préciser)

∪ Aucun

2 - En cas de maladie, allez-vous ?

∪ Chez le guérisseur. Pourquoi ?

∪ Au dispensaire

∪ Autre (à préciser).

3 - Si l'enquêtée a des enfants en âge d'aller à l'école. Avez-vous un (ou des) enfant(s) inscrit(s) à l'école ?

Oui

Non. Pourquoi ?

## XII - RELATIONS ENTRE MIGRANTES KIBSI

1 - Etes-vous nombreuses ici ? (kibsi du même village)

Oui. Combien en connaissez-vous ?

Non.

2- Avez-vous un mode d'organisation de retrouvailles à Ouagadougou ?

Oui

Non

Si oui, comment se fait cette organisation ?

3 - Que faites-vous lors de vos rencontres ?

4 - Est-ce que vous vous soutenez entre vous ?

Si oui, comment ?  Nourriture

Hébergement

Recherche du travail

Habillement

Autre.

Si non, pourquoi ?

5 - Avez-vous une association ?

Oui

Non

6 - Faites-vous des tontines ?

Oui

Non

7 - Avez-vous des responsables ?

Oui

Non

8 - Quel est leur rôle ?

### XIII - RELATIONS AVEC LE MILIEU D'ORIGINE

1 - Etes-vous déjà retournée au village ?

Si oui, pourquoi ?

Revoir les parents

Funérailles

- Mariage
- Intervention de la famille
- Maladie
- Autre.

Si non, pourquoi ?\*

2 - Combien de fois êtes-vous retournée ?

- 1 fois
- 2 fois
- plus de deux fois.

3 - Combien de temps avez-vous fait avant de retourner pour la première fois

- 6 - 12 mois
- 12 - 24 mois
- > 24 mois

4 - Combien de temps êtes-vous restée avant de revenir à Ouagadougou ?

- < 6 mois
- 6 - 12 mois
- 12 - 24 mois
- > 24 mois

5 - Depuis que vous êtes à Ouagadougou, des gens du village sont-ils venus vous voir ?

- Oui (préciser lien de parenté)
- Non

6 - Quel genre d'aide apportez-vous aux membres de la famille restés au village ?

- Argent
- Produits vivriers

|| Autre.

7 - Comment communiquez-vous avec les parents ?

#### XIV - PROJET DE LA MIGRANTE KIBGA

1 - Pensez-vous rester définitivement ici ?

Oui

Non, pourquoi ?

2 - Si l'enquêtée est célibataire. Accepteriez-vous de vous marier à un citadin (un homme non kibga)

Oui

Non

**EMPLOYEUR**

1 - Qu'est ce qui vous a motivé à embaucher une kibga ?

Depuis combien de temps est-elle à votre service ?

2 - Conditions d'embauche

Prise en charge complète (nourriture et logement)

salaire par mois

Autre

3 - Vous donne-t-elle satisfaction ?

4 - Avez-vous d'autres relations avec elle en dehors des rapports employeur-employée ?

Oui

Non

5 - Que pensez-vous de ces filles et femmes kibsi ?

## **AUTRES**

1 - Entretenez-vous des relations avec les kibsi ?

Oui

Non, pourquoi ?

2 - Que pensez-vous de ces femmes ?

3 - Comment ressentez-vous la co-habitation, la proximité ou voisinage avec les kibsi ?

**ANNEXE 2**

**DONNEES STATISTIQUES DE L'ENQUETE  
DEMOGRAPHIQUE ET DE SANTE DU MALI - 1987**

TABLEAU 1.4 INTER-RELATION ENTRE VARIABLES EXPLICATIVES; ECHANTILLON FEMMES, EDS-MALI, 1987

	Milieu		Région				Instruction			Ethnie							Age		Enfants survivants				
	1	2	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	0	1	2	3	4+
<b>Milieu</b>																							
Urbain	100,0		21,0	26,5	17,9	34,5	64,2	30,9	4,3	26,4	15,1	8,9	12,7	8,1	7,2	21,4	55,9	44,1	22,8	17,0	14,5	11,0	34,7
Rural		100,0	33,2	43,3	23,4	0,1	92,7	7,3	0,0	36,5	13,3	11,9	11,6	8,5	10,7	7,6	51,1	48,9	16,7	16,8	16,3	15,1	32,9
<b>Région</b>																							
Kayes, Koulikoro	18,3	81,7	100,0				65,8	13,4	0,9	29,2	9,9	27,5	25,9	0,2	0,1	8,8	48,9	51,1	16,9	17,0	14,8	16,5	34,7
Sikasso, Ségou	17,8	82,2		100,0			88,8	10,7	0,5	54,9	6,8	1,3	6,6	19,8	1,4	9,2	53,9	46,1	15,3	19,1	16,3	14,1	35,2
Mopti, Gao																							
Tombouctou	21,3	78,7			100,0		89,6	9,9	0,5	3,5	30,8	3,9	2,5	0,3	40,9	18,1	52,4	47,6	22,2	19,7	17,3	13,0	27,8
Bamako		100,0				100,0	59,4	34,2	6,4	35,8	15,5	16,1	10,7	5,8	2,2	13,9	57,3	42,7	26,2	14,7	12,9	11,5	34,6
<b>Niveau d'instruction</b>																							
Sans instruction	19,8	80,2	30,2	40,5	23,1	6,3	100,0			34,6	13,8	10,8	11,9	8,2	10,2	10,4	48,8	51,2	16,4	18,2	15,8	14,6	35,0
Primaire	59,8	40,2	29,8	31,0	16,2	23,0		100,0		30,0	13,6	12,6	12,3	9,9	7,1	14,5	74,1	25,9	29,5	18,0	15,5	13,1	24,0
Second.	100,0	0,0	23,6	15,9	9,5	51,0			100,0	25,4	15,8	12,8	8,0	1,6	4,8	31,6	61,8	38,2	30,3	20,4	14,4	12,8	22,2
<b>Ethnie</b>																							
Bambara	20,4	79,6	25,0	63,2	2,3	9,6	87,2	11,9	0,9	100,0							51,8	48,2	16,5	17,9	16,2	15,9	33,7
Peul	28,7	71,3	21,6	19,1	49,1	10,2	85,4	13,3	1,3		100,0						52,0	48,0	22,2	17,3	16,1	14,9	29,5
Malinké	20,9	79,1	74,5	4,7	7,8	13,1	83,4	15,4	1,1			100,0					46,1	53,9	15,4	17,8	15,8	14,7	36,3
Sarakolé	27,9	72,1	65,5	21,7	4,6	8,2	85,3	15,9	0,8				100,0				49,8	50,2	24,1	15,8	13,1	14,6	32,5
Sinnoufo	24,9	75,1	0,9	92,1	0,8	6,2	83,9	15,9	0,2					100,0			61,8	38,2	13,1	20,3	16,2	10,8	36,6
Mrisaka																							
Dogon	19,4	80,6	0,2	5,7	92,1	2,0	69,7	9,8	0,6						100,0		52,8	47,2	16,6	21,1	12,8	11,7	37,9
Autre	49,7	50,3	19,4	32,6	36,8	9,2	79,5	17,5	3,0							100,0	56,8	43,2	21,4	14,3	16,5	13,9	28,0
<b>Age</b>																							
<30 ans	27,8	72,2	28,1	40,1	22,0	9,9	79,6	19,1	1,3	33,5	13,7	9,8	11,3	9,9	9,8	12,0	100,0	0,0	29,7	27,1	18,6	13,2	11,5
30 ans +	24,2	75,8	32,2	37,7	22,0	8,1	91,8	7,3	0,3	34,3	13,9	12,6	12,5	6,7	9,7	10,3	0,0	100,0	5,8	8,5	12,7	15,6	57,5
<b>Enfants vivants</b>																							
0	32,5	67,5	27,8	32,6	26,6	13,0	76,4	21,7	1,9	30,5	16,7	9,3	15,6	6,0	8,8	12,7	missing	100,0					
1	24,4	75,6	28,1	40,9	23,8	7,3	15,5	13,2	1,3	33,1	13,1	10,8	10,3	10,7	11,3	10,6				100,0			
2	24,1	75,9	28,2	40,2	24,2	7,4	85,7	13,2	1,0	34,8	14,1	11,2	9,8	8,6	7,9	13,6					100,0		
3	20,0	80,0	34,6	38,2	19,9	7,3	86,7	12,3	1,0	37,4	14,3	11,4	12,1	6,3	7,9	10,7						100,0	
4 et +	27,1	72,9	31,3	41,1	18,3	9,4	89,6	9,7	0,7	31,1	12,2	12,1	11,5	9,2	11,1	9,9							100,0

Note: Les pourcentages sont arrondis; leur total n'est pas nécessairement égal à 100.

TABLEAU 2.6 ESTIMATION DE L'ETAT ACTUEL DU NOMBRE MOYEN DE MOIS D'ALLAITEMENT, D'AMEN-ORRHEE POST-PARTUM, D'ABSTINENCE POST-PARTUM ET DE LA NON-SUSCEPTIBILITE PARMIS TOUTES LES FEMMES SELON LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

	Nombre moyen de mois				Nombre de Naissances**
	Allaitement	Amén-orrhée	Abstinence post-partum	Non-susceptibilité	
<b>Age actuel</b>					
<30	21,6	14,8	7,1	16,5	1257
30+	21,5	16,1	6,8	17,2	884
<b>Milieu</b>					
Urbain	20,2	12,1	4,7	13,5	512
Rural	22,0	16,4	7,7	17,8	1630
<b>Région</b>					
Kayes,	21,9	16,6	7,6	17,8	652
Koulikoro					
Sikasso,	21,7	14,9	7,1	16,1	884
Ségou					
Mopti, Gao,	21,7	16,2	6,6	18,2	444
Tombouctou					
Bamako	19,3	10,8	5,1	12,6	161
<b>Niveau d'instruction</b>					
Sans instruction	21,7	15,6	7,2	17,0	1843
Primaire	21,5	14,1	5,9	15,8	279
Secondaire	*	*	*	*	16
ND					3
<b>Ethnie</b>					
Bambara	22,1	14,7	6,1	16,1	727
Peul	17,9	13,2	7,9	15,6	277
Malinké	21,7	15,1	9,7	16,3	241
Sarakolé	19,5	16,4	6,1	17,9	235
Sénoufo -	21,5	16,0	8,6	17,2	205
Minianka					
Dogon	27,2	18,1	7,0	19,7	212
Autre	21,3	15,6	5,2	16,9	244
Moyenne	21,6	15,3	7,0	16,8	2141

ND = réponses non-déclarées  
 \* moins de 20 cas non-pondérés  
 \*\* Il s'agit des naissances de 1 à 36 mois.